

1952
1992
L'U.P.P.T.T. a 40 ans

GAZETTE

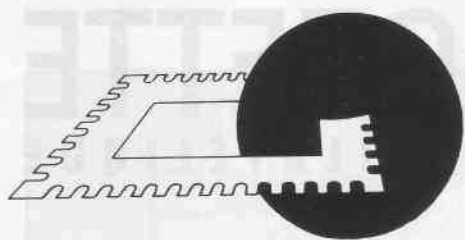
PHILATÉLIQUE



40 ans...40 pages..



Lettres d'en Haut



GAZETTE

PHILATÉLIQUE

N° 49 / octobre 1992

QUARANTE ANS D'UNION !

Ainsi donc, l'Union des Philatélistes des PTT a quarante ans ! Quarante ans à tisser des liens d'amitié entre collègues, quarante ans à promouvoir la philatélie et par conséquent notre maison, autrefois Postes Télégraphe Téléphone, aujourd'hui La Poste et France Télécom, quarante ans à œuvrer pour la reconnaissance culturelle d'un plaisir toujours renouvelé.

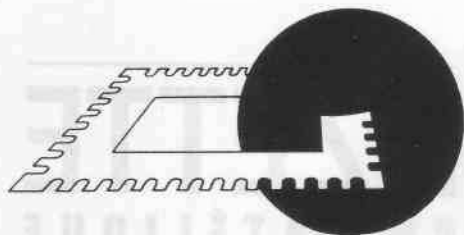
La Gazette a voulu elle aussi marquer l'événement, par la sortie d'un numéro spécial, préfacé par quelques prestigieux parrains. Vous trouverez donc dans ce numéro à la pagination exceptionnelle, outre le traditionnel regard sur notre histoire, des articles philatéliques approfondis, signés de nos grands spécialistes Pierre Fallot et Pierre Souchon, et des reportages sur certains services dont nous valorisons les produits.

Nos rubriques habituelles (portrait, mots croisés, page d'humour, etc...) reprendront dès le prochain numéro. Vous trouverez néanmoins au centre de cette Gazette quatre pages d'actualité, consacrées en majorité au congrès de Niort.

N'hésitez pas à nous faire part de vos impressions sur ce contenu.

Faute de pouvoir tous les citer, nous souhaitons exprimer ici notre vive gratitude à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à ce numéro spécial, et en particulier nos collègues du BEPTOM, du BNVT et du SNTP.

La rédaction



GAZETTE PHILATÉLIQUE

Administration :

Union des Philatélistes des PTT
BP 27 - 78401 Chatou Cedex
Tél. : (1) 40 07 00 09
Fax : (1) 40 07 01 14

Directeur de la publication :

Jean-François Logette

Rédacteur en chef :

François Mennessiez - BP 448
37304 Joué les Tours Cedex
Tél. : 47 67 78 79

Secrétariat de rédaction :

Lucie Vaurabourg, Michel Liflard, Gaston Sagot

Equipe rédactionnelle pour le numéro 49 :

Danielle Sié, A. Duport, P. Fallot, R. Gayoux,
J.-F. Gleizes, B. Lefèvre, F. Mennessiez,
X. Moreschi, G. Sagot, P. Souchon, Michel Bablot
et J. F. Thivet

Responsable de la fabrication :

Jean Gérard Miguel

Maquette et réalisation :

Jean Gérard Miguel

Conseiller technique :

Christian Bordet

Diffusion: René Barrière

Composition et impression :

Imprimerie Ménard
17 chemin de Fages - 31400 Toulouse
Tél. : 61 52 00 53

Abonnement : 1 an

CCP 325190 H La Source
Tarif préférentiel : 32 F (abonnés de l'UPPTT)
Tarif public : 50 F. Hors France : 65 F (par avion :
100 F)

Changement d'adresse : 3 F (joindre la bande
d'adresse) à : « Gazette Philatélique »,
BP 27 - 78401 Chatou Cedex

*La « Gazette Philatélique » n'est pas responsable
des textes et illustrations publiés qui engagent
leurs seuls auteurs. La reproduction, même
partielle, des textes, dessins et photographies
publiées dans la revue est totalement interdite
sans l'accord par écrit du directeur de la
publication.*

Commission paritaire des publications et
agences de presse n° 62837

EDITORIAL

Page 3 Quarante ans d'Union !

Pour ce numéro exceptionnel, la rédaction sort
de sa réserve et souhaite recevoir
vos impressions.
Ecrivez-nous, on adore ça !

PARRAINAGE

Pages 5 à 7 Lettres d'en haut

Quelques prestigieux parrains de notre maison
(dont notre ministre) et de la fédération
ont bien voulu nous consacrer un peu de leur
temps. Qu'ils en soient remerciés.

ANNIVERSAIRE

Pages 8 à 12 Notre histoire...

Flash-back sur nos quarante ans, depuis cette
année 1952 où quelques "brigands" ont créé les
"Postiers Philatélistes". Danielle Sié a interrogé
notre premier président, Xavier Moreschi.

OUTRE-MER

Pages 13 à 15 Faites connaissance avec... le BEPTOM

Ce français peu connu produit 4 à 5 fois plus de
timbres que La Poste nationale, pour le compte
de pays ou de territoires aux noms enchanteurs.
Voyage en Outre-Mer pour une philatélie
très colorée.

INITIATION

Pages 16 à 18 Petite histoire du déboursé

Difficile de concevoir une collection de marques
postales anciennes sans la présence
de déboursés...
Pierre Souchon nous explique ce dont il s'agit,
en nous rappelant une période essentielle
de l'histoire postale française.

ACTUALITE

Pages 19 à 22
Niort 1992 : le congrès du paradoxe
Changement dans la continuité à la Fédération
des Sociétés Philatéliques Françaises :
si l'équipe dirigeante est rajeunie, les débats
du congrès national sont toujours aussi vains.
Il est temps de réagir, et de donner un nouveau
visage à la philatélie en France !

TELECARTES

Pages 23 à 25
Faites connaissance avec... le BNVT
Tapi au cœur de la Lorraine, le Bureau National
de Vente des Télécartes existe :
nous l'avons rencontré !
Il dévoile un peu de son mystère aux lecteurs
de la Gazette.

MARCOPHILIE

Pages 26 à 30
Bizarre, vous avez dit bizarre ?
En marcophilie d'aujourd'hui ou d'hier,
on trouve bien des sujets d'étonnement.
De CIRC en ESPCI, de la "lettre rapide" à celle
du 32 février, Pierre Fallot nous invite
à un voyage de surprise en surprise.

REPORTAGE

Pages 31 à 32
Faites connaissance avec... le SNTP
De la demande d'émission du timbre à la
démarche marketing en philatélie, le Service
National des Timbres-poste et de la Philatélie
est présent à chaque étape. Coup d'œil sur une
petite partie de ses activités.

AUTOBIOGRAPHIE

Pages 33 à 38
Gazette Philatélique : un déjà long parcours
La Gazette fêtera ses dix-neuf ans le 1^{er} janvier
prochain, avec son numéro 50
(qui sera en fait le n° 74). Depuis 1974,
elle exprime nos joies, nos peines
et nos humeurs.
Tranches de vie de notre journal.

Lettres d'en Haut

Lettre de Monsieur le Ministre des Postes et Télécommunications

Fêter le 40ème anniversaire d'une association, témoin de l'enthousiasme de ses adhérents postiers et télécommunicants. La philatélie, votre passion, prouve chaque jour la force d'un symbole fédérateur comme le timbre. Ainsi, je me réjouis que le bicentenaire de la République soit fêté par la sortie de 5 nouveaux timbres conçus tout spécialement par des artistes contemporains de renom.

Votre dynamisme est aussi celui de La Poste et France Télécom et permet d'avoir confiance en l'avenir du service public bien armé pour faire face aux défis de demain.

L'Union des Philatélistes des PTT, comme l'ensemble des associations de personnels des Postes et Télécommunications, participe au rayonnement de La Poste et France Télécom.

Je vous en félicite et souhaite un bon anniversaire à l'Union des Philatélistes des PTT.

Emile ZUCCARELLI
Ministre des Postes et Télécommunications

Lettre de Monsieur le Président de la Poste

Les caractères bien particuliers du timbre-poste, qui font sa valeur culturelle, historique et patrimoniale, ont conduit tout naturellement les collectionneurs à s'intéresser à lui dès sa naissance. Cet instrument postal d'affranchissement a vite trouvé une seconde vocation toute aussi noble et beaucoup moins fugitive, puisque voué à la conservation si possible perpétuelle.

Cette activité de collectionneur dût être imprévue car regardée avec soupçon par les autorités postales de l'époque, qui crurent nécessaire de l'interdire aux fonctionnaires de leur administration.

C'est pourquoi si le timbre français s'approche de son 150e anniversaire, nous sommes appelés à célébrer le 40e anniversaire d'une jeune association, l'UPPTT, qui entre ainsi dans l'âge de la maturité.

A cette occasion je suis particulièrement attaché, en tant que Président de La Poste, à exprimer mes vœux les plus chaleureux et les plus sincères pour le développement et la pérennité de cette association si proche du cœur de La Poste.

Le timbre est le symbole même de l'activité Courrier de La Poste, c'est lui qui marque les plis les plus personnels, les plus attentifs, les plus conviviaux, les plus attendus, les plus lus. L'image du timbre fait partie de l'image de La Poste.

C'est pourquoi le destin d'une association qui aime le timbre et qui déploie son énergie à le faire aimer ne peut pas être indifférent aux responsables de La Poste, qui peuvent trouver en elle un partenaire efficace.

Je souhaite à ce titre que l'UPPTT soit une association philatélique exemplaire et que forte de ses 40 ans elle sache montrer la voie du dynamisme et de la modernité dans une activité de loisir culturel ouverte en toute liberté aux goûts et à l'imaginaire de chacun.

Yves COUSQUER
Président de La Poste

Letres d'en Haut

Lettre du Chef du Service National des Timbres-Poste et de la Philatélie

Mes responsabilités en matière de timbres-poste et de philatélie à La Poste me valent d'être depuis quelques années le Président d'Honneur de l'Union des Philatélistes des PTT.

Fonction toute honorifique et qui ne saurait rompre l'égalité de traitement que je dois à toute société philatélique sur le plan professionnel.

Il est toutefois naturel de constater que l'UPPTT est de fait la plus proche de La Poste et celle où un postier, ancien télécommunicant, peut se sentir chez lui et en amitié avec ses membres. Aussi pour ce 40^e anniversaire mes vœux seront-ils particulièrement chaleureux et sincères.

Vœux de développement de son assise par une croissance continue du nombre de ses adhérents, de la qualité et de la variété de ses activités par une recherche dynamique constante de son équipe dirigeante et de son Président Jean-François LOGETTE.

40 ans c'est l'âge de la maturité et de la pleine force, c'est celui aussi où, parfois, des difficultés doivent être surmontées. Au dynamisme doit donc s'ajouter la vigilance, sans que bien sûr celle-ci fige l'esprit d'initiative et transforme une société bien vivante en un conservatoire assoupi.

La Poste émet les timbres, mais ceux-ci y ont une existence bien éphémère de quelques semaines à quelques mois. Au-delà, qu'ils soient neufs ou oblitérés, ils deviennent la matière première d'une activité de loisir aux mille facettes où l'action des sociétés philatéliques est essentielle.

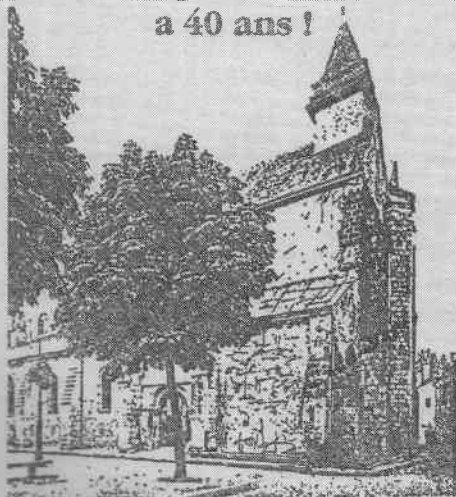
Je souhaite qu'à ce titre l'UPPTT puisse être un exemple et se situe dans le peloton de tête de tous ceux qui œuvrent pour la vitalité et la richesse de leur loisir préféré.

Bon anniversaire et longue vie à l'UPPTT.

Guy LORMAND

Chef du Service National des Timbres-Poste et de la Philatélie

1952 - 1992
L'Union des philatélistes des PTT
a 40 ans !



ORLEANS 5 - 6 SEPTEMBRE 1992

COLLÉGIALE ST. PIERRE-LE-PUELLIER



Lettre du Directeur du groupement pour la gestion des activités sociales de La Poste et de France Télécom

Au-delà des métiers de LA POSTE et de FRANCE TELECOM la richesse des exploitants s'exprime dans un mouvement associatif tout à fait original par son ancienneté et par la diversité de ses centres d'intérêt.

Née en 1842 d'un élan de solidarité, l'Union Fraternelle des Facteurs fut la première association de ce mouvement qui en compte actuellement environ 1 800. Dès lors presque chaque décennie verra la naissance d'associations d'entraide, de loisirs ou à caractère culturel ou sportif.

Créée en 1952 sous le nom de "Postiers Philatélistes" l'association forte de ses 4 000 adhérents est actuellement de loin la première de tous les groupes, clubs ou associations philatéliques de France. C'est le résultat d'une politique dynamique dont un des principes essentiels est d'avoir su adapter au bon moment les structures au développement de l'association. Ce fut l'objet de la dernière réforme en 1990 qui permet la création au sein de l'Union de 28 associations indépendantes.

40 ans c'est l'âge où un être s'épanouit pleinement, où il donne la mesure de toutes ses possibilités. Les différentes activités de votre Union et la vie intense constatée au travers de nombreuses manifestations de qualité, sont autant de gages de sa maturité. Je suis honoré et heureux de pouvoir en conclusion de ces quelques lignes souhaiter à votre Union un joyeux anniversaire.

Jean-Jacques SOULA
Directeur du groupement pour la gestion des activités sociales
de La Poste et de France Télécom

Lettre du Président de la Fédération des Sociétés Philatéliques Françaises

Quarante ans d'existence pour une association philatélique, cela n'est pas très fréquent ! Si de surcroît, ce quarantième anniversaire concerne l'association la plus importante en nombre d'adhérents de la Fédération, cela ne peut passer inaperçu et doit être souligné et honoré vigoureusement par celle-ci.

En tant que président de la Fédération des Sociétés Philatéliques Françaises, j'adresse donc à tous les membres de l'Union des Philatélistes des PTT, mes plus chaleureuses félicitations et j'y joins celles de mes collègues du Bureau et du Conseil fédéral.

L'UPPTT est une force vive de la philatélie en France et participe ainsi au développement de notre passion.

Il y a quelques années, l'UPPTT a choisi de sortir de son isolement et de revenir dans le giron fédéral. Compte tenu de l'importance de ses effectifs, l'équilibre avec les autres composantes fédérales n'est pas toujours facile à réaliser. Mais il me semble que la modification des structures intervenue récemment devrait aider à une meilleure intégration au sein de la Fédération en permettant la multiplication des dialogues à l'échelon régional.

Bravo donc à l'UPPTT et rendez-vous dans dix ans pour un cinquantenaire somptueux !

Robert DEROY
Président de la FSPF



1952 - 1992
L'UNION DES PHILATELISTES DES PTT
A 40 ANS !

GRAY

1 - 10 - 92

NOTRE HISTOIRE...

De Xavier Moreschi à Jean-François Logette, d'un groupe de postiers audacieux que leur employeur qualifie de "brigands" à la première association philatélique de France, notre histoire est déjà longue !

LES PRECURSEURS

1 952 : la note P 1 du 5 janvier 1942 interdisant au personnel de l'Administration des PTT de faire partie des groupements de philatélistes n'a été abrogée que depuis peu. Le journal "PTT Solidarité" sonne dans plusieurs numéros le rassemblement des amoureux du timbre-poste parmi le personnel des PTT. Maurice Roussot, directeur du personnel à l'Extra-Muros, travaille très activement à ce rassemblement, aidé avec beaucoup d'ardeur par Charles Clautrier, receveur à Avon (Seine et Marne). Un très important travail d'information est effectué, car Maurice Roussot a l'intention de créer une association philatélique des PTT. La tâche est rude. Cependant, l'équipe grandit, nous sommes déjà une dizaine. Dans les couloirs de notre Ministère circulent toujours des relents du passé, des idées toutes faites, des préjugés de la vieille école hostile à ces postiers passionnés de timbres-poste et qui, probablement, "pour satisfaire leur passion sont prêts à commettre n'importe quelle irrégularité, pour ne pas dire plus". Maurice Roussot est souvent convoqué à la Centrale pour s'entendre adresser des observations sur ses intentions. Malgré les nombreuses "invitations" à ne pas s'engager dans cette voie, l'équipe travaille toujours avec la même foi, et finalement, en mai 1952, tout est prêt.

La première assemblée générale tient ses assises salle des Sociétés Savantes, rue Danton, à Paris. Environ une douzaine de postiers



XAVIER MORESCHI, PREMIER PRÉSIDENT...

A l'occasion du quarantième anniversaire de l'Union des Philatélistes des PTT, j'avais pour mission de rencontrer l'un des fondateurs de l'association, Xavier Moreschi, et de lui faire raconter ses débuts de pionnier de postier philatéliste.

Ce fut un véritable plaisir, et de rencontrer l'homme, et d'apprendre l'histoire d'une association.

Car il faut quand même savoir qu'en 1952, aux PTT, le mouvement associatif philatélique est inexistant, et même prohibé. L'Administration

ne veut pas reconnaître le postier philatéliste, surtout par peur qu'il ne soit tenté par tous les timbres qu'il voit passer.

C'est plus cette interdiction que la passion du philatéliste qui pousse Xavier Moreschi, alors interprète au bureau de poste de Paris Opéra, à prendre la présidence des "Postiers Philatélistes" le 18 mai 1952, et aller à la préfecture pour inscrire l'association. La parution au Journal Officiel a lieu le 10 juin 1952.

Voilà qui n'est pas banal. Ce fonctionnaire vient de terminer la guerre. Il a été parachuté dans divers pays d'Europe, et a reçu de nombreuses décorations. Son plaisir, c'est le risque, et sa carrière de fonctionnaire ne l'inquiète pas outre mesure.

C'est donc ainsi que prendra naissance notre association. Xavier Moreschi, toujours adhérent chez nous, a eu le virus du mouvement associatif. Il a créé par la suite plusieurs associations, dont l'Association Mondiale des Corses et des Amis de la Corse, et le Comité Mondial de Napoléon, qui comprend actuellement 500 000 sociétaires.

Il travaille encore actuellement, comme conseiller en relations publiques, et reconnaît que c'est l'Union des Philatélistes qui l'a poussé à aller plus loin. Son passage aux PTT lui a enseigné le sens de l'organisation. Sa connaissance des pays et les qualités de l'homme ont fait le reste.

Bravo, Monsieur Moreschi ! Je suis très fière de vous dire que, tout comme vous et comme vous l'avez voulu, notre association est très dynamique et va de l'avant.

Danielle Sié

(entendons agents des PTT), décidés à aller de l'avant, adopte les statuts et élit les membres du bureau d'une association qui prend le nom de "Postiers Philatélistes". Les différents services sont répartis et la plu-

part des présents doivent accepter quelques responsabilités. Le premier président est Xavier Moreschi, agent d'exploitation à Paris 96. Celui-ci dépose les statuts à la préfecture de la Seine à Paris et, régulièrement



René Gayoux, premier trésorier général et président de 1967 à 1980.

née, notre association demande son adhésion à la Fédération des sociétés philatéliques françaises. Adhésion acceptée, "Postiers philatelistes" reçoit le n° 316-1.

Pour fonctionner, il faut de l'argent. Les membres du bureau se cotisent, et l'association démarre avec un très léger capital, utilisé en majeure partie pour les achats de matériel de bureau (tampons, cachets d'adhérent). Nous organisons des réunions de bureau une fois par mois. Pour nous faire connaître, nous envoyons des mandats 1418 vierges, portant notre nom et notre adresse, ainsi que notre numéro de CCP, aux receveurs des bureaux de Paris et de la banlieue. Les adhésions ne tardent pas : on dirait que nos collègues attendaient avec impatience notre association ! Les réunions mensuelles s'étoffent. Malheureusement, nous n'avons pas de salle et, faute de mieux, nous nous retrouvons dans des arrières-salles de cafés. Le café d'Angleterre, boulevard Bonne Nouvelle, nous reçoit pendant longtemps. Nous invitons à nos réunions un journaliste spécialisé en philatélie, qui nous ravit par ses conférences d'un très grand intérêt. Petit à petit, nous progressons, et le trésorier peut rembourser les mises des membres du bureau. Malgré cela, notre cote ne monte guère aux yeux de notre Administration, où on n'hésite pas à harceler constamment Maurice Roussot afin de l'inciter à quitter "cette bande de brigands". Pourtant, nous ne demandons rien à

l'Administration, et des consignes très sévères sont données à tous les adhérents de veiller à ce que notre conduite ne puisse faire l'objet de la moindre observation. Ces recommandations sont respectées : aucun incident ne sera jamais signalé.

Nous continuons à nous rencontrer dans des cafés jusqu'à l'arrivée au fauteuil présidentiel de Frédéric Altmeyer. Grâce à sa ténacité, à son opiniâtreté, le président Altmeyer obtient de notre Administration qu'une salle soit mise à notre disposition, le deuxième dimanche de chaque mois, au 82 rue Blomet, dans le quinzième arrondissement de Paris. Mieux installés, chez nous, nous pouvons poursuivre nos travaux dans de meilleures conditions. Les adhérents y viennent nombreux. L'association prend de l'importance et pour les assemblées générales notre salle s'avère rapidement trop petite.

Au fil des années, le trésorier s'aperçoit que notre adhésion à la Fédération coûte cher sans nous apporter la moindre compensation. Au contraire, divers incidents se produisent, nous faisant regretter notre adhésion. Tout d'abord, la Fédération nous recommande de nous approvisionner en carnets d'échange neufs chez un imprimeur qui doit nous consentir un prix intéressant. Or, ce "prix intéressant" s'avère supérieur à celui que le trésorier consent aux adhérents (bien entendu, nous n'avons jamais donné suite à la proposition de la Fédération)... Par ailleurs, personne ne veut plus se rendre aux réunions du Groupement philatélique parisien, car les délégués des autres sociétés nous prennent constamment pour cible et nous harcèlent de critiques ou nous exposent leurs différends avec les PTT. Enfin, au moment de la préparation de "Philatec", nous constatons avec étonnement que "Postiers Philatelistes" est carrément oubliée par la Fédération. C'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase. L'assemblée générale de 1965 adopte la proposition qui est faite de quitter la Fédération.

En 1966, nous sommes obligés d'abandonner notre salle de réunion rue Blomet. L'Administration veut effectuer d'importants travaux dans ces bâtiments qui, il est vrai, en ont bien besoin. Nous sommes désespérés. De plus, Maurice Roussot, notre président, est malade. Installé

dans la région de Dijon, il souhaite céder ses fonctions. Nous traversons une très mauvaise période. C'est la désolation...

L'assemblée générale du 19 mars 1967 accède au désir de Maurice Roussot et décide quelques transformations au bureau. Elu président avec Michel Liflard pour trésorier général, je me mets à la recherche d'un président d'honneur à la Centrale, afin de pouvoir donner à "Postiers Philatelistes" la place qui lui convient (nous commençons à ce moment à créer des groupes départementaux). M. Audebert, chef du bureau du cabinet du ministre, accepte d'être président d'honneur de "Postiers Philatelistes" au cours d'une réunion avec nos représentants. L'assemblée générale de 1968 entérine. M. Audebert nous fait obtenir une salle pour nos réunions mensuelles. Désormais, la pièce 132 au Ministère nous est réservée le deuxième dimanche du mois, et la salle des congrès sera mise à notre disposition pour l'assemblée générale. Dès lors, "Postiers Philatelistes" connaît un nouveau départ.

Depuis longtemps, l'idée d'une exposition mijotait. Nous organisons notre première exposition au Ministère des PTT. Exposition très modeste : 50 panneaux (31 mars 1968). Mais "Postiers Philatelistes" a désormais droit de cité : nous en sommes particulièrement fiers. Une deuxième exposition a lieu, toujours au Ministère, les 6 et 7 décembre 1969.

Les groupes départementaux s'organisent. Pour la première fois, une exposition est mise en place, par le groupe du Calvados, à Condé-sur-If les 26 et 27 avril 1969. Le groupe du Loiret suit l'exemple, et peu à peu "Postiers Philatelistes" se fait connaître sur tout le territoire. Ces expositions sont souvent inaugurées par une haute autorité départementale ou régionale, ce qui nous permet d'être reconnus et d'obtenir quelques facilités pour notre association.

1972 approche : une grande date que nous nous devons de célébrer. Un groupe de travail est mis en place afin de préparer une grande exposition philatélique nationale. Il nous faut aussi un Premier Jour. L'appui du président d'honneur nous est très utile, et naturellement il est très efficace. Tout ce que nous demandons

est accordé. L'exposition du XXème anniversaire sera présentée dans la salle des congrès du Ministère. Toute la place sera utilisée et nous ne pourrions installer que 188 panneaux. Nous aurions pu faire beaucoup plus ! L'exposition, inaugurée par Hubert Germain, ministre des PTT, dure trois jours, les 7, 8 et 9 octobre 1972, avec bureau temporaire Premier jour (timbre "Incroyables") les 7 et 8, et le 9 oblitération du XXème anniversaire des P.P. Un succès très net nous fait atteindre un sommet dans la cote du Ministère. Tout le monde a beaucoup parlé de "Postiers Philatélistes", a apprécié le travail qu'on y effectuait. Nous avons acquis là nos lettres de noblesse.

Le vingt-cinquième anniversaire est célébré à Bordeaux. L'exposition, organisée par le groupe de la Gironde les 21 et 22 octobre 1977, connaît également un très grand succès grâce à l'appui de M. Dom, directeur régional des services postaux d'Aquitaine, et de son adjoint M. Faou. L'année suivante, les 21, 22 et 23 octobre 1978, une exposition d'automne est présentée au Ministère. Nous obtenons un bureau temporaire avec timbre à date illustré.

Admis à faire valoir mes droits à la retraite depuis 1977, je ne peux plus assurer mes fonctions, et souhaite être remplacé le plus rapidement possible. A cette époque, on parle beaucoup de séparer la Poste des Télécommunications. A tel point que "Postiers Philatélistes" change de nom. Notre association sera désormais l'"Union des Philatélistes des PTT" (UPPTT). Tout le monde y trouve son compte et les querelles de clocher prennent fin. L'assemblée générale de 1980 accède enfin à mon désir de remplacement, et élit Jean-François Gleizes président national. Après avoir assisté à la mise au monde de "Postiers Philatélistes" et avoir présidé à ses destinées, je vis des moments d'intense émotion. Mais je sais qu'avec Jean-François Gleizes l'UPPTT est en bonnes mains.

Quel chemin parcouru depuis 1952 !...

René Gayoux

LA CONTINUITÉ

Après avoir milité quelques années au sein de notre association et en avoir été nommé vice-président, j'ai été chargé par René Gayoux, au cours de l'année 1973, de mettre en place un bulletin trimestriel qui, tout en donnant articles et nouvelles, serait un lien tangible entre nos membres. C'est ainsi qu'est née, le 1er janvier 1974, "la Gazette des Postiers Philatélistes". Inutile de raconter dans le détail les difficultés inhérentes à la naissance d'une telle publication, surtout à l'époque où notre situation financière ne nous permettait que l'impression des textes, les couvertures étant obligamment fournies par le Musée postal de Paris, puis par le Musée postal d'Aquitaine.



Jean-François Gleizes, créateur de la Gazette et président général de 1980 à 1983.

C'est l'assemblée générale de 1980 qui m'a porté à la présidence

NAISSANCE DE LA GAZETTE PHILATELIQUE

par Jean-François Gleizes

C'est au cours de l'année 1973 que le président Gayoux et son état-major (j'étais à l'époque l'un des deux vice-présidents), sentant la nécessité d'un lien d'information périodique, ont souhaité la mise en place d'une revue pour nos adhérents. Auparavant, il existait une lettre, à périodicité des plus fantaisistes, qui était rédigée par le secrétaire général. Elle ne traitait que d'informations pratiques et immédiates.

René Gayoux m'a donc confié la responsabilité de cette revue, que j'ai appelée la Gazette et dont j'ai choisi l'illustration de couverture parmi les gravures du Musée de la Poste - où je travaillais. J'ai ainsi pu mettre en place le premier numéro pour janvier 1974. Aussitôt après, c'est-à-dire le 1er avril 1974, j'ai été muté à la direction régionale des Télécommunications à Montpellier. Heureusement, le numéro 2 était prêt, et j'avais pu le confier à notre imprimeur de l'époque, "La Ruche Ouvrière", avant mon départ.

La suite a été beaucoup plus difficile et m'a donné beaucoup de soucis, à cause de mon éloignement de Paris. En raison des fonctions qu'il occupait à "Messages", j'ai demandé à Christian Bordet d'assurer la mise en pages de la revue et les rapports avec l'imprimeur. En effet, bien qu'étant "monté" deux ou trois fois de Montpellier à Paris pour aller chez l'imprimeur, je ne pouvais continuer d'assurer la totalité de la charge. J'ai donc assumé la concentration et la sélection des articles et participé à la rédaction de la Gazette pendant deux ou trois ans, jusqu'à ce que je convainque Christian Bordet de prendre effectivement ma succession comme rédacteur en chef.

Je ne parle pas des péripéties concernant la régularité des parutions. Ce fut l'objet de maints débats, notamment lorsque je fus président national, mais aussi plus tard, au début de la présidence de Jean-François Logette.

Malgré tous ces aléas, la parution de la Gazette a été absolument suivie, et notre journal est devenu la luxueuse revue que nous connaissons bien !

nationale. J'ai ressenti cette nomination comme un grand honneur et me suis efforcé de conduire la vie de l'association dans le même esprit que notre fondateur Maurice Roussot et son continuateur René Gayoux. Dès le début, j'ai pressenti les difficultés qui m'attendaient en raison de mon éloignement de la capitale. Il m'est apparu que nos réunions de conseil d'administration



Jean-François Logette,
président général depuis 1983.

étaient trop espacées pour élaborer un programme cohérent. D'ailleurs, il fallait revoir les statuts, sur ce point ainsi que sur bien d'autres. À ma demande, René Gayoux s'y est brillamment employé.

Quelques jalons ont marqué la période 1980-1983 pendant laquelle j'ai exercé mes fonctions de président général.

En 1981, naissance de notre nouveau sigle sur lequel le cadran téléphonique voisine avec l'oiseau postal stylisé. À l'issue d'un concours riche en participations de qualité, le dessin d'André Hallard a été retenu. Légèrement modifié, il a représenté pour nous tous, durant dix ans, l'emblème de notre association.

La création du service cartophile, qui date également de 1981, répondait à une nécessité : nombre des nôtres, collectionneurs anciens ou néophytes, souhaitaient la naissance d'une telle section alors que la carte postale connaissait un succès sans précédent auprès des publics les plus divers.

Dès cette époque, j'ai entrepris, avec l'aide des membres parisiens du bureau, la recherche d'un local qui nous soit affecté pour nous permettre d'avoir un bureau, une ligne téléphonique et du mobilier pour entreposer nos archives, la Gazette, et plus tard, obtenir un agent détaché. Les locaux de la rue Sainte-Anne, bien que petits et nécessitant des aménagements importants, sont venus combler notre attente. De même, les pourparlers engagés pour l'obtention d'un agent détaché se sont heureusement poursuivis et conclus avec mon successeur.

Enfin, en novembre 1982, l'exposition de notre trentième anniversaire, inaugurée au Musée postal par Louis Mexandeau, ministre des PTT, a connu un très grand succès. Il est vrai que, grâce aux 250 cadres de nos sociétaires, quelques-uns des plus beaux fleurons de nos collections étaient exposés et

furent justement récompensés.

Tous les problèmes étaient loin d'être résolus, et la nécessité d'un développement harmonieux de notre association réclamait une direction bien implantée en région parisienne. C'est pourquoi j'ai souhaité être remplacé à la tête de l'Union des Philatélistes des PTT. Ainsi à l'assemblée générale de 1983 Jean-François Logette a-t-il pris ma succession.

L'UPPTT poursuit sa carrière, voit ses effectifs en croissance et est reconnue partout comme l'une des associations de personnel les plus dynamiques de nos deux exploitants.

Jean-François Gleizes

PRÉSENCE ET MODERNITÉ

Le n° 14 de la Gazette (avril 1983) informe les adhérents de l'élection de Jean-François Logette à la présidence de l'Union des Philatélistes des PTT. Celui-ci, dans son billet intitulé "le mot du président", précise "quelles seront les principales orientations et impulsions que j'entends donner à l'Union des Philatélistes" : la régionalisation complète de nos groupes ; la création d'un mouvement de rassemblement des agents des PTT philatélistes de tous les pays ; et le rapprochement avec la Fédération des Sociétés Philatéliques Françaises.

La régionalisation est conduite en trois ans : dans le courant de l'été 1986 sont constitués les deux derniers groupes qui manquaient à l'appel, le Limousin et le Nord-Pas de Calais. La Corse viendra s'ajouter en 1991. Il ne reste plus aujourd'hui que les DOM-TOM !

La démarche européenne, lancée à l'assemblée générale d'Hossegor (1988), connaît quelques difficultés, compte tenu des différences de statuts entre les agents PTT des autres pays d'Europe. Néanmoins, des contacts existent, à travers Europhila, mouvement auquel l'Union adhère en 1989, ou d'autres initiatives (collaboration avec les Jumelages des PTT de Paris, contacts en Pologne par le groupe Rhône-Alpes, etc...).

La réadhésion à la Fédération est effectuée en 1985. Depuis, l'Union œuvre pour moderniser celle-ci. Le point culminant a été atteint au congrès de Valence (1988) où l'Union a proposé une régionalisation des groupes fédéraux, calquée sur les régions administratives, et a vu hélas "l'immobilisme demeurer au pouvoir" (La Gazette). Nos multiples désillusions, notamment lors des élections au Gaphil (groupement parisien) ou au bureau fédéral, nous laissent penser que nos nombreuses initiatives apparaissent trop dynamiques pour la Fédération. Pourtant, nous y représentons à nous seuls près de 6 % de ses effectifs !

Depuis 1985, les assemblées générales ont déserté la salle des congrès du Ministère pour se dérou-



Une nouvelle société philatélique est née :

"POSTIERS PHILATÉLISTES"

C'est le dimanche 27 avril que le comité provisoire des Postiers Philatélistes s'est réuni, et le projet des statuts élaborés a été validé par l'assemblée générale constitutive du 18 mai, ou fut élu le comité directeur.

Au cours de l'ordre du jour nombreux sujets ont été traités.

Le fonctionnement de cette nouvelle société philatélique a été étudié avec beaucoup de préoccupation par le comité, et avant de donner quelques détails sur son activité signalons que seuls les membres du personnel des P.T.T. de France et de l'Union française, leurs conjoints ou leurs ascendants, en activité ou en retraite, sont acceptés parmi les membres.

Le comité a prévu la création et le fonctionnement immédiat de quatre services pouvant donner satisfaction à tous les postiers philatélistes et marcophiles :

1° une section pour la fourniture des nouveautés : timbres-poste de France, Union Française, Monaco, Sarrre, Andorre ; ce service sera élargi par la suite aux timbres étrangers, tels que Suisse, Allemagne, Italie, etc. ;

2° un service de nouveautés marcophiles qui comprendra les subdivisions suivantes :

a) fourniture de toutes oblitérations, illustrées ou non, des bureaux temporaires ;

b) fourniture des piles premier jour ;

c) fourniture des souvenirs émis à l'occasion de manifestations philatéliques ;

3° un service de circulation de carnets de timbres, de cachets, de pièces marcophiles, souvenirs, ouvert à tous nos sociétaires, qu'ils soient vendeurs, acheteurs, ou les deux à la fois ;

4° un service de bibliothèque et de vente à prix réduits de toutes fournitures philatéliques. De plus, nous pensons obtenir pour nos sociétaires d'appréciables réductions sur les prix d'abonnement aux divers revues philatéliques.

Enfin voici un communiqué émanant du conseil d'administration, composé de membres 100 0/0 « philatélistes ».

Lors de l'assemblée générale qui a adopté, à l'unanimité, les statuts définitifs, le titre plus sympathique de « Postiers Philatélistes » a été choisi. Le Siège social a été fixé au domicile du Président, 112, rue Damrémont, Paris (18^e). Cette Société a été déclarée à la Préfecture de police de la Seine qui l'a enregistrée sous le n° 51.748 paru au Journal officiel du 10 Juin 1989.

L'affiliation à la Fédération des Sociétés philatéliques françaises a été décidée.

Le Conseil d'administration est constitué comme suit :

Président : Moreschi Xavier ;

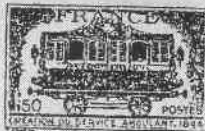
Vice-Présidents : Guillemant Jean et Geneste Francis ;

Secrétaire général : Clautier Charles
Secrétaire adjoint : Paimier Joseph ;
Trésorier : Cayoux René ;
Trésorier adjoint : François Stéphane ;
Archiviste : Turu René ;
Assesseurs : Atiné, Lousteau, Marlie, Roussel, Margat, Wanner ;
Délégué pour l'Afrique du Nord: Rossi.

Tous les membres du Personnel des P.T.T. sont priés de se mettre en rapport avec le Secrétaire général qui se fera un plaisir de leur fournir tous les renseignements nécessaires. Prière de joindre un timbre-poste pour la réponse. Clautier Charles, 1, rue Le Fevre, Avon (Seine-et-Marne).

Et pour terminer ajoutons que si tous les postiers comprennent le double intérêt que cette société représente pour eux, d'ici quelques années elle deviendra une des plus puissantes de France.

Il ne nous reste plus qu'à lui souhaiter tout le succès qu'elle mérite, car la grande famille des P.T.T. groupe un effectif de près de deux cent mille agents, bien entendu tous ne sont pas philatélistes, mais tout de même beaucoup plus que dans une autre corporation, et pour cause.



"circulations marcophiles" en 1989. Le service Juvatélie pour les jeunes, créé en 1988, s'avère un relatif échec, compte tenu de la spécificité de notre recrutement. Le secrétariat national, devenu vraiment trop petit, passe en 1990 du 49 rue Sainte-Anne au 38 rue Vignon. Fin 1989, Marie-Hélène Lauf vient y rejoindre Danielle Sié et le regretté Jean Farault.

De multiples expositions, régionales et nationales (plusieurs dizaines par an) viennent rendre incontournable l'Union des Philatélistes des PTT au sein du mouvement philatélique français. Les plus mémorables demeurent le premier jour du timbre "TGV postal" à Lyon en 1984, celui du timbre "Folon" le 1er janvier 1989, où l'Union est le partenaire privilégié d'Air 89, à Paris et dans de nombreuses villes de province, et l'exposition du XXVème anniversaire, au Musée postal de Paris, en 1987, qui sera annoncée dans les couloirs du métro ! Lors de "PhilexFrance 89", nous disposerons d'un stand sur le site, nous permettant de promouvoir notre association et d'y engranger une cinquantaine d'adhésions.

Après la modernisation de la Gazette en 1983 (adoption du format "magazine" 21 x 29 et de la couleur), plusieurs "plans médias" sont lancés avec l'édition de trois affiches successives en huit ans, la création d'une gamme complète d'objets à notre marque (cravates, loupes, stylos, pin's, etc...), et la modernisation de notre logo en 1989.

En 1990, enfin, une grande réforme, prolongement de la réforme des PTT, vient transformer l'Union en une association de 28 groupes régionaux et départementaux, autonomes et responsables, tous soumis à la loi de 1901. C'est un pas supplémentaire pour accroître notre dimension et servir mieux encore nos adhérents.

Nous sommes aujourd'hui 4 000, venus de tous les horizons de La Poste et de France Télécom, réunissant tous les grades et tous les goûts. Notre diversité fait notre richesse. Nous n'avons jamais eu de petite ambition pour la philatélie. Beaucoup reste à faire. Tous les ans, notre assemblée générale se fait l'écho de nos nouveaux projets. L'avenir est à nous !

François Mennessiez

En juillet 1952, Adalbert

Vitalyos informe les lecteurs du Monde des Philatélistes de la création

de "Postiers Philatélistes".

ler en province, dans les maisons de vacances PTT (Ronce-les-Bains en 1985 ; Cap d'Adge en 1986 ; Fréjus en 1987 ; Hossegor en 1988 ; Kerjouanno en 1989 ; Oléron en 1990 ; Bussang en 1991 et Hauteville-sur-Mer en 1992), avec présence obligatoire de délégués pour chaque groupe régional. Elles sont l'occasion de trois jours de retrouvailles, d'amitié et de fête de la

philatélie, à laquelle notre président d'honneur Guy Lormand, qui a succédé à Guy Meynié, ne manque jamais d'assister, ce qui nous remplit de joie.

Côté services aux adhérents, l'Union a mis en place une centrale d'achat en 1985, des stages de formation philatélique en 1986, un serveur Minitel en 1987, une section télécartes en 1988, et une section

FAITES CONNAISSANCE AVEC ... LE BEPTOM

**Le Beptom, vous connaissez ? Pourtant, sans lui, nos territoires d'outre-mer seraient philatéliquement bien pauvres !
Coup de projecteur sur un grand méconnu de la philatélie.**



Gabriel Legouet, directeur général du Beptom.

Qui se douterait que derrière cet immeuble cossu du XVI^{ème} arrondissement de Paris, que rien ne distingue des autres, sinon la discrète plaque en façade, "Bureau d'études des Postes et Télécommunications d'Outre-Mer", se cachent des activités aussi diverses ?

Ambiance feutrée, discrétion des services derrière des portes presque anonymes, aspect bourgeois de l'intérieur : tout ici rappelle que l'on n'est pas seulement dans un temple de la philatélie. S'y reflète donc une certaine image de la grandeur de la France, où la compétence se marie

au tact et à la valorisation d'autrui, dans la tradition d'une Histoire longtemps commune.

Autrefois Office Central des Postes et Télécommunications rattaché dans les années 50 au ministère de la France d'Outre-Mer, le Beptom est aujourd'hui un établissement public administratif, placé sous la tutelle conjointe des ministères de la coopération et des PTT.

Ses partenaires sont de deux ordres. Il y a d'abord ceux qu'on appelle "les pays du champ", Etats indépendants issus de la décolonisation (essentiellement l'Afrique Noire, le Maghreb, la République de

Djibouti et le Vanuatu, ex-Nouvelles-Hébrides). Il y a ensuite les territoires d'Outre-Mer (T.O.M.), au nombre de quatre (Polynésie Française, Wallis et Futuna, Nouvelle-Calédonie, Terres Australes et Antarctiques Françaises), auxquels il faut ajouter la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon.

A l'égard de ces multiples partenaires, le Beptom accomplit, en dehors de la philatélie, de nombreuses missions, qu'on peut regrouper autour de trois thèmes : la coopération, la formation, la centrale d'achat.

L'activité de coopération consiste à recruter des techniciens français dans tous les domaines relatifs aux Postes et Télécommunications, et à les gérer pendant leurs missions à l'étranger, longues de deux à trois ans. La formation est réalisée au CIPEC (centre international de perfectionnement des cadres), implanté à Toulouse, et s'adresse aux cadres moyens et supérieurs des offices des PTT des Etats indépendants. Enfin, la "centrale d'achat" consiste en la fourniture de certains matériels dont ont besoin ces offices.

Ces activités (auxquelles s'ajoutent des études juridiques, l'attribution de fréquences radio-électriques, la représentation de la France dans différentes instances, etc) se trouvent complétées par un rôle déterminant en philatélie : l'ingénierie et la fabrication des timbres pour le compte des partenaires du Beptom. Celui-ci agit dans ce domaine un peu comme le ministère des finances pour la fabrication de la monnaie locale.

"En matière de philatélie, explique Gabriel Legouet, directeur général du Beptom, il faut bien distinguer les

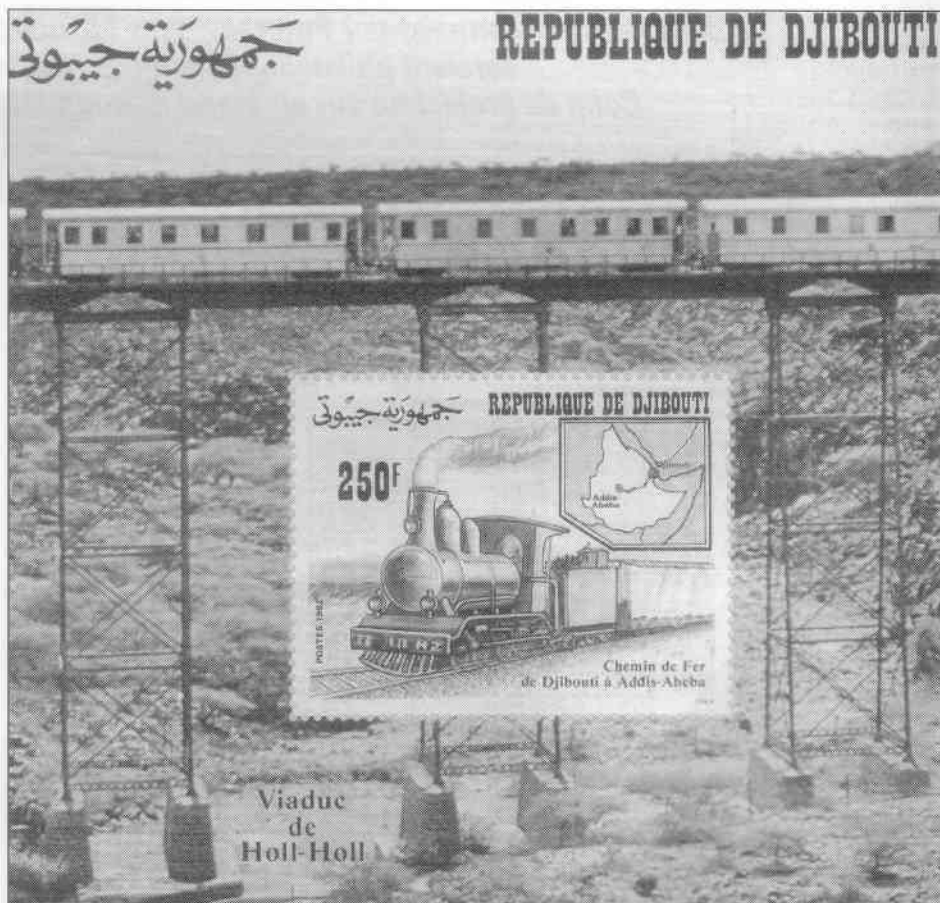
pays du champ, pour qui nous intervenons à la demande, et les territoires d'Outre-Mer, qui ont l'obligation légale de recourir au Beptom pour la réalisation de leurs timbres".

"Les pays du champ, complète Claude Rouzaud, responsable du service philatélie au Beptom, ne passent pas systématiquement par nous. Certains nous sont plus "fidèles" que d'autres. Mais quel que soit le partenaire qui fasse appel à nous, le processus est toujours le même : il nous adresse une maquette, et nous nous chargeons de tout jusqu'à la livraison, y compris l'ensemble des contrôles techniques et comptables chez l'imprimeur".

Au fil du temps, les gens du Beptom sont devenus des véritables techniciens du timbre, et font preuve d'une authentique capacité d'adaptation à la demande. "Il arrive que le pays qui souhaite un timbre sur tel ou tel sujet nous envoie simplement une documentation, précise Claude Rouzaud. Dans ce cas, nous confions la réalisation de la maquette à un dessinateur professionnel. Ce dernier, qui connaît les contraintes à la fois du timbre et de l'imprimeur, réalisera un travail immédiatement exploitable. Il arrive aussi que le pays demandeur nous envoie directement la maquette du timbre souhaité. Cela ne veut pas dire qu'il ne faudra pas retravailler celle-ci, surtout s'il s'agit d'une maquette grand format. Comme dit un dicton en usage dans la profession, "avec un timbre on doit pouvoir faire une affiche, mais pas l'inverse". Ce travail de la maquette est toujours très délicat, car il ne faut pas dénaturer l'œuvre initiale, spécialement s'il s'agit d'un dessin d'enfant..."



L'ATPOM dispose aussi d'une machine à affranchir... peu utilisée, il est vrai : une rareté !



Un bloc émis récemment par la République de Djibouti : encore une production Beptom.



Le magnifique bloc émis par la Nouvelle-Calédonie pour le 500ème anniversaire de la découverte de l'Amérique : une production Beptom.

Une fois la maquette définitive achevée et après accord du pays d'émission, elle part chez l'imprimeur. "Ce n'est pas toujours l'imprimerie de Périgueux qui réalisera le timbre, commente Claude Rouzaud. Celle-ci a des calendriers extrêmement chargés, alors que les délais qui nous sont impartis sont souvent très courts. Cela nous empêche d'avoir systématiquement recours à elle. Dans ce cas, nous allons chez un imprimeur privé. Ce sera alors un timbre en héliogravure ou en offset, pas en taille-douce. Notre record dans la fabrication d'un timbre est d'une semaine, entre la réception de

la photo sujet du timbre et la livraison au pays demandeur. Mais c'est une expérience que nous ne souhaitons surtout pas renouveler ! Plus les délais sont courts, plus les risques d'erreur, à la fois dans le dessin et dans l'impression, sont grands."

En ce qui concerne la composition des programmes philatéliques annuels, le Beptom n'intervient qu'à titre de conseiller : il fournit à ses "clients" la liste des quelques grands thèmes qui vont alimenter l'actualité de l'année (en 1992, ce furent bien évidemment les Jeux Olympiques et le 500ème anniversaire de la découverte de l'Amérique). Chaque Etat ou territoire établit souverainement son programme, en y intégrant surtout des sujets d'intérêt local. Ainsi existe à Saint-Pierre-et-Miquelon, par exemple, un "comité local de la philatélie" qui arrête le programme annuel. "Les Etats africains et les territoires français en Océanie ont une production généralement très agréable à l'œil, aux couleurs chatoyantes, à l'ambiance exotique, commente Claude Rouzaud. Leurs timbres incitent au voyage et au rêve. Cela explique aussi en partie leur succès auprès des collectionneurs".

Les programmes définis par les territoires d'Outre-Mer sont toutefois soumis pour avis au Beptom. C'est également chaque Etat ou territoire qui, lors de la commande d'un timbre au Beptom, lui en indique la valeur faciale et la quantité à réaliser.

A l'issue de l'impression, les timbres sont transmis aux offices demandeurs. Une certaine quantité demeure toutefois en France, où elle sera vendue aux collectionneurs par l'ATPOM pour le compte du pays ou du territoire émetteur (voir encadré).

Avec une structure particulièrement légère (quatre personnes), le Beptom réalise une production importante : en 1991, il a fabriqué 255 timbres nouveaux et procédé à 69 réimpressions. Cela fait presque un timbre par jour... A eux seuls, les cinq territoires d'Outre-Mer ont émis 107 timbres. Quand on vous disait qu'on ne chôme pas au Beptom !

D.S. et F.M.

L'A.T.P.O.M. : MODE D'EMPLOI

L'agence des timbres-poste d'Outre-Mer vend au public, directement à ses guichets ou par correspondance :

- les timbres de France (sauf carnets d'usage courant, entiers et aérogrammes) et d'Andorre, et les documents officiels du Musée postal ;
- les timbres des pays étrangers ("les pays du champ") réalisés par le Beptom ;

transmis gratuitement contre envoi d'une enveloppe timbrée portant vos coordonnées (l'agence ne dispose pas de la franchise postale).

Le chèque est à joindre à la commande. Les envois sont faits en recommandé, toujours avec un affranchissement philatélique (une participation forfaitaire aux frais d'envoi est demandée, variable selon le montant de la commande). Ils peuvent aussi être retirés au guichet.



Une enveloppe Premier Jour émise par la Polynésie Française : en vente à l'ATPOM.

- TOUS les timbres des quatre territoires d'Outre-Mer et de Saint-Pierre-et-Miquelon ;
- les enveloppes "premier jour" de Nouvelle-Calédonie, Polynésie Française, Wallis-et-Futuna (les TAAF n'en émettent pas, et celles de Saint-Pierre-et-Miquelon sont uniquement vendues par le service philatélique de l'archipel) ;
- les télécartes de Nouvelle-Calédonie, Polynésie Française, Wallis-et-Futuna.

Elle édite quatre fois par an un communiqué listant l'ensemble des produits émis, assorti d'un bon de commande. Ce communiqué est

Pour les collectionneurs des TAAF, l'agence réalise l'apposition des timbres sur enveloppe vierge avec transmission aux territoires.

L'A.T.P.O.M., qui emploie dix-huit personnes, traite environ 80 000 commandes par an, dont la moitié par correspondance (venue de France et de l'étranger).

Agence des timbres-poste d'Outre-Mer, 85 avenue de La Bourdonnais, 75343 Paris cedex 07. Tél. (1) 45 51 23 99.

Ouverte du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h, et de 13 h à 16 h.

La Gazette remercie très sincèrement MM. Legouet, Rouzaud et Eyssidieux pour l'aide apportée à la rédaction de cet article.

PETITE HISTOIRE DU DÉBOURSÉ

De 1758 à 1832 a fonctionné en France un service postal particulier, celui des déboursés. Les lettres de cette époque revêtues d'une marque de "déboursé" sont aujourd'hui très recherchées. Pierre Souchon nous remet en mémoire cette période.

Dans le Larousse du XX^{ème} siècle, je lis : DÉBOURSÉ, nom masculin, voir DÉBOURS. Et pour DÉBOURS, nous avons : nom masculin, substantiel verbal de Déboursier. Argent avancé pour le compte de quelqu'un : "rentrer dans ses débours". On dit aussi "déboursé" dans le langage usuel, mais non dans la pratique commerciale. Les déboursés sont d'ordinaire des petits frais accessoires de correspondance, de transport, de voiture, etc... que l'on ajoute au principal sur la lettre de voiture, le mémoire, le compte de retour... Avec cette définition officielle, les marcophiles débutants se demandent où ils ont mis les pieds. Pas de panique ! Lisez ce qui suit, et tout va s'éclaircir.

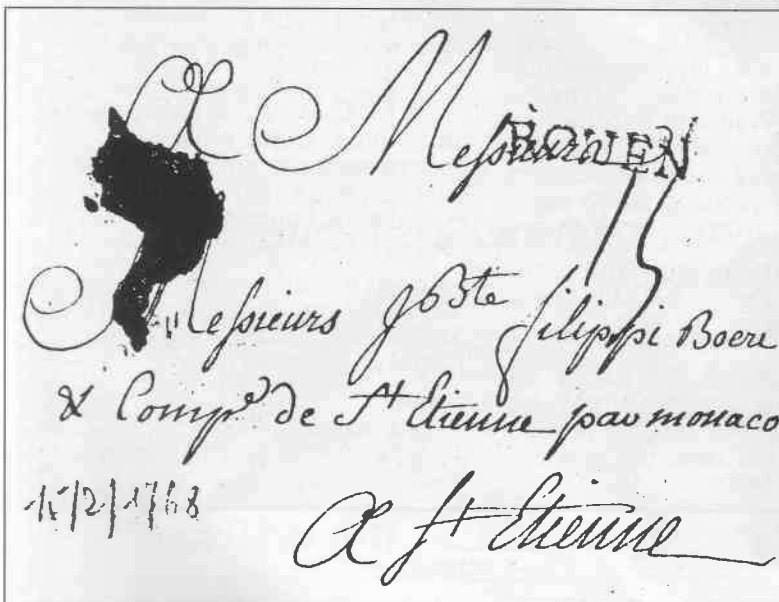
Sous l'Ancien Régime, vers 1740, quand les plis en "déboursé" firent leur apparition, le port des lettres était dans la majorité des cas payé

par le destinataire (donc à l'arrivée de la lettre). En outre, ce port variait avec le poids de la lettre et la distance à parcourir. Après de savants calculs, le bureau de dépôt inscrivait au recto de la lettre le montant de la taxe à percevoir par le bureau destinataire. Pour être bien visible et lisible, ce chiffre était manuscrit en grand sur toute l'adresse de la lettre. Cela facilitait le travail de comptabilité du Directeur de la Poste et, plus tard, celui des contrôleurs chargés de la vérification des plis en cours de route.

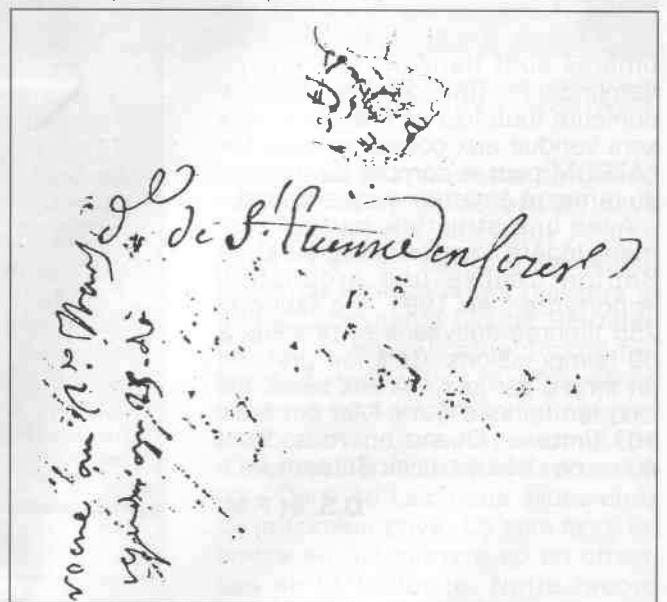
Les directeurs des Postes étaient débiteurs du montant des taxes de toutes les lettres qui leur étaient expédiées dans les dépêches. Aussi un pli qui n'avait pu être remis à son destinataire (et donc la taxe récupérée) devait être renvoyé à l'Administration de Paris, pour que le directeur soit remboursé du montant du port

dont il avait été débité à la réception du pli. C'est ainsi que fut créé le service des "DÉBOURSÉS", d'abord à Paris en 1738 pour toute la France, et ensuite à Lyon en 1755 pour le sud du pays. Étaient donc acheminés au bureau spécial des déboursés du bureau général de Paris ou de Lyon tous les plis qui n'avaient pu être remis à leurs destinataires pour les motifs suivants :

- lettre réexpédiée à une autre adresse ;
- lettre expédiée en mauvaise direction ;
- lettre dont le destinataire est inconnu ;
- lettre dont le destinataire est connu, mais qui est parti dans une autre ville sans donner son adresse ;
- lettre trop taxée pour la distance parcourue (le directeur a donc été trop débité) ;



Recto

Verso
(fig. 1)

– lettre "franche", taxée par erreur en port dû et dont le destinataire refuse d'acquitter la taxe.

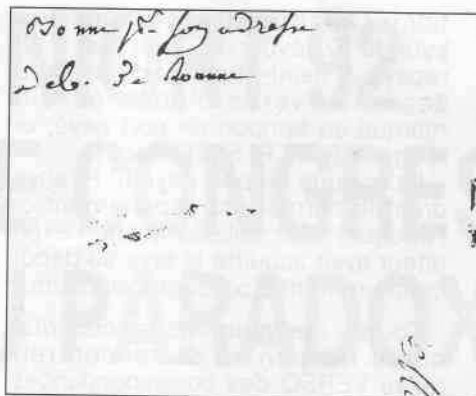
Mais le réacheminement sur les deux bureaux spéciaux de Paris et de Lyon devenait particulièrement compliqué, et allongeait le parcours, ainsi que les délais de distribution. Pour faciliter l'exécution du service, il fut décidé de créer dans les bureaux importants de province des postes de contrôleurs. Ceux-ci avaient pour but d'alléger la tâche des directeurs dans le contrôle des dépêches. Ces contrôleurs donnant satisfaction, la Ferme des Postes publia à leur intention "l'instruction pour les contrôleurs des postes" du 20 août 1757.

Devant le mécontentement du public et le retard subi par les déboursés, la Ferme générale des Postes décida l'établissement d'un service de contrôle des déboursés là où étaient implantés ces contrôleurs. Ainsi furent créés les centres de Montpellier en 1779, de Limoges en 1782, de Perpignan en 1784, de Clermont-Ferrand, Dijon et Valence en 1785, de Grenoble en 1787, de Bastia, Metz, Moulins, Reims et Troyes en 1788, de Tours en 1789 et de Nantes en 1790.

Au fil des ans, on peut donc rencontrer sur les plis comportant une anomalie de distribution différentes marques de "déboursé", d'abord manuscrites, puis au tampon.

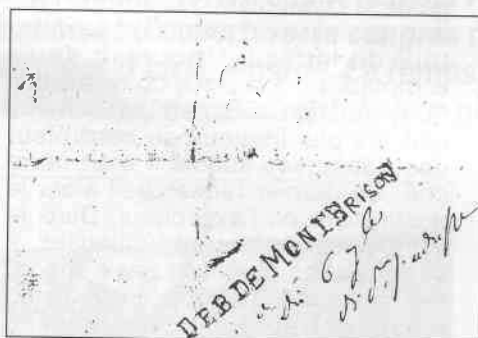
– Marques manuscrites de "déboursé" (1742-1814) :

– Document n° 1 : lettre envoyée



Vecto.

(Fig. 2)



Verso.

(Fig. 3)

en port dû pour Saint-Etienne par Monaco. Parvenue à tort à Saint-Etienne en Forez (homonyme) le 15 février 1768. Marque manuscrite : "deb de St Etienne en Forest".

– Document n° 2 : lettre envoyée de Lyon en port dû pour Saint-Etienne. Parvenue par erreur à Roanne le 12 juillet 1774. Marques manuscrites : "bonne pour son adresse" et "deb de Roanne".

– Marques de "déboursé" au tampon (1752-1832) :

– Document n° 3 : lettre envoyée de Paris en port dû pour Bussières (Loire), acheminée par erreur à Montbrison (Loire) le 6 septembre 1816. Marque linéaire au tampon : "deb de Montbrison".

– Document n° 4 : lettre envoyée des Batignolles en port dû pour Nuelles (Rhône), acheminée par erreur à Saint-Symphorien de Lay (Loire) le 8 janvier 1829. Marque linéaire au tampon : "deb. 88 St Symphorien de Lay".

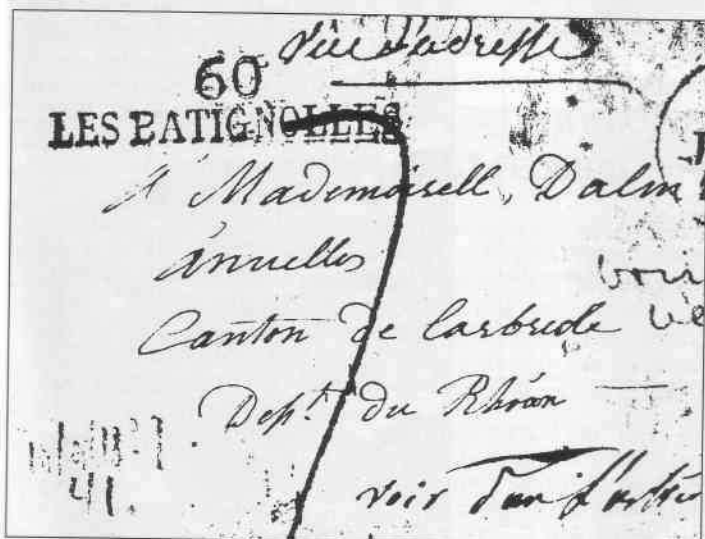
– Marques combinées manuscrites et au tampon (1772-1828) :

– Document n° 5 : lettre envoyée de Marseille en port dû pour Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs (Isère), envoyée à tort à Saint-Etienne (Loire) le 15 septembre 1798. Marque en manuscrit "débé de" combiné à une marque au tampon de port dû "88 St Etienne", et à la mention manuscrite "B.P. pour adresse à St Etienne de St Geoire".

– Document n° 6 : lettre envoyée de Paris en port dû pour Montbrison, réexpédiée à Roanne le 16 octobre 1772. Marque manuscrite "deb" combinée à une marque au tampon de port dû "Montbrison".

– Autres cas :

– Document n° 7 : lettre expédiée de Grenoble en port dû pour Roanne, réexpédiée de Roanne à Vienne le 10 mai 1805. Le port a été payé à Roanne. Mention manuscrite : "port perçu à Roanne".



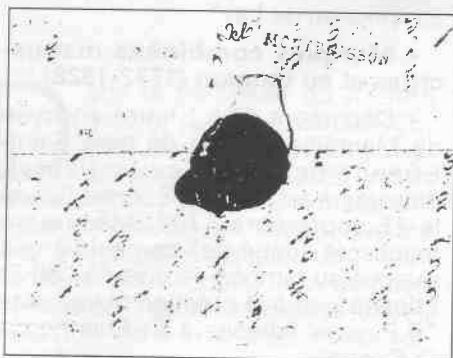
Recto

Verso
(fig. 4)



Verso

(Fig. 5)



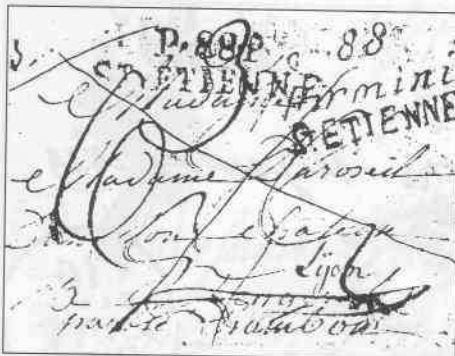
Verso

(Fig. 6)



Recto

(Fig. 7)



Recto



Verso

(fig. 8)

- Document n° 8 : lettre expédiée en port payé à Firminy (Loire) au Chambon (Loire). Au recto, griffe curive "88 Firmini St Etienne" et griffe "P. 88 P. St Etienne" (bureau direc-

tion). La lettre étant réexpédiée à Lyon le 22 février 1822, le port a été repayé à Saint-Etienne, d'où la présence au verso d'une nouvelle marque au tampon de port payé, en rouge : "P. 88 P. St Etienne".

La marque en port payé (P.P. encadrant le numéro du département de l'époque) était utilisée quand l'expéditeur avait acquitté la taxe au dépôt, contrairement aux usages en cours.

Toutes ces marques manuscrites ou au tampon ne se rencontrent qu'au VERSO des correspondances. Elles étaient manuscrites ou frappées par le bureau "Direction" chargé de la distribution des lettres. Pour tous ces plis non distribués, le directeur du bureau déboursait de sa comptabilité, à la place du destinataire, le montant du port dû, et acheminait les plis litigieux au contrôleur des déboursés auquel il était rattaché. Ce dernier recherchait alors le destinataire ou l'expéditeur. Dans le cas de recherches infructueuses, il adressait les plis au bureau spécial des déboursés de Paris ou de Lyon, lequel entreprenait de nouvelles recherches. Si celles-ci s'avéraient vaines, les lettres étaient acheminées au service des rebuts qui procédait après délai légal à leur ouverture. Cette longue étape de recherches se terminait avec succès si l'on authentifiait l'expéditeur, ou avec perte pour la Poste dans le cas contraire.

Au fil des ans, en raison de l'accroissement du volume du courrier, le service des déboursés devint de plus en plus difficile à gérer. En 1832, la nouvelle Instruction Générale de l'Administration des

Postes procéda donc à sa suppression. Le 30 juin 1832 fut le dernier jour officiel de l'utilisation de marques linéaires "Déboursés". Toutefois, lors des changements

d'instructions, il y a toujours des directeurs des Postes qui méconnaissent les directives, ou continuent tout simplement par habitude d'appliquer l'ancien système. Cela vous permettra peut-être de trouver un "chopin" au-delà de cette période... Bonne chance !

Pierre Souchon

N.B. Si vous voulez approfondir vos connaissances sur les déboursés, je vous conseille de vous procurer à l'Union Marcophile le mémoire dressé par Roger Wallart sur ce sujet et publié par les "Feuilles Marcophiles", revue française de marcophilie et d'histoire postale. C'est le meilleur ouvrage que l'on puisse actuellement rencontrer pour comprendre le fonctionnement dans tous ses détails du système des déboursés.

Bibliographie :

- La Poste de l'Ancienne France, par Louis Lenain.
- Les déboursés, par Roger Wallart (Les Feuilles Marcophiles).

BREVES

EUROPHILA, EDITION 1992

Après Orléans en 1991, l'exposition "Europhila" était organisée cette année par nos amis luxembourgeois, dans le prestigieux cadre du Grand Théâtre de Luxembourg, les 9 et 10 mai derniers. Deux cent vingt cadres, dont certains dignes des plus grandes expositions internationales, furent présentés aux visiteurs. Pour sa part, l'UPPTT avait mis en compétition trois collections, celles de nos amis Maneau, Gibiat et Brémont. Claude Maneau a obtenu une médaille d'or, et Jean-Marie Gibiat une médaille de vermeil. L'Union a pris la troisième place du challenge Europhila, juste derrière le club de Wattrelos (qui présentait une superbe collection sur "le feu") et celui de Luxembourg. L'an prochain, c'est le cercle du Limbourg, représenté par le club de Tongeren, qui aura la lourde charge d'organiser l'exposition.

NIORT 92 : LE CONGRES DU PARADOXE

Au moment où une équipe rajeunie arrive à la tête de la Fédération et proclame sa volonté de communication et d'ouverture, le congrès de Niort s'est déchaîné dans le développement des idées d'arrière-garde. Le temps où certains philatélistes qui pensent détenir la science infuse, descendront de leur piédestal, est encore loin !



Photo de famille des congressistes de Niort.

CONTACT FÉDÉRAL

Dans les sacs (payantes !) des congressistes, l'on a pu trouver le n° 1 d'une nouvelle publication, "Contact Fédéral", qui se veut la "lettre de la Fédération". Ce petit opuscule de six pages, de périodicité en principe mensuelle ("pour autant que la matière justifie sa parution", précise Robert Deroy dans son éditorial), contiendra uniquement "des informations de nature administrative" et "aura pour finalité de renforcer les liens entre les membres de la Fédération et d'assurer une transmission rapide de l'information".

Le n° 1 se contente de reprendre les pages centrales du numéro de mai de la "Philatélie Française". On espère que ce ne sera pas le cas les mois suivants ! Pour sa part, l'Union a immédiatement proposé au directeur de "Contact Fédéral" de lui fournir tous les mois une page d'informations sur l'activité de nos groupes régionaux... Affaire à suivre, donc.

Cette année, les membres du bureau de la Fédération des Sociétés Philatéliques Françaises n'avaient pas leur nom à la tribune. Sans doute parce que leurs fonctions évoluent trop vite ? Quatre d'entre eux avaient été remplacés en avril, lors d'une réunion de bureau. Deux autres le seront à Niort. De l'équipe qui dirigeait la Fédération avant PhilexFrance 89, il ne reste plus que Charles Monpetit, vice-président, et François Prost, trésorier-adjoint.

Plus jeunes, moins sclérosés par l'ivresse du pouvoir, les nouveaux dirigeants fédéraux se devaient de s'ouvrir aux grandes idées de la société des années 90. C'est pourquoi Robert Deroy, nouveau président fédéral (l'auteur du rajeunissement de la "Philatélie Française", c'est lui), a développé un programme d'action en trois points : plus de communication, plus de formation, plus d'ouverture. L'ouverture, cela veut dire "ne pas se cantonner dans le philatéliste de compétition, a-t-il précisé d'entrée. Un vivier de collectionneurs existe, où il faut puiser". Belles paroles, avec lesquelles l'Union ne peut qu'être en accord !

Pourtant, ces belles paroles ont vite disparu dans la tempête soufflée par quelques philatélistes d'arrière-garde, intolérants et revanchards, qui, avec la complicité d'un président incapable de maîtriser les débats, ont déchaîné les passions. L'un d'eux n'hésitera pas, devant toute la salle, à injurier l'UPPTT parce que nous n'obligeons pas nos 4 000 adhérents



La tribune fédérale, et son bureau rajéuni.

à s'abonner au journal fédéral ! Certains déclareront qu'il ne faut JAMAIS demander aux lecteurs de ce journal ce qu'ils veulent y trouver, car "ils demanderaient tout et n'importe quoi". De même, il ne faut surtout pas proposer à l'adhérent de base le choix entre être ou ne pas être abonné à "Philatélie Française" : obligeons-le à lire cette revue, en lui faisant payer le prix fort ! On a même entendu des phrases du genre : "Nous, les vrais philatélistes, n'avons pas besoin de boucheurs de cases et d'acheteurs de nouveautés"... Quel mépris pour le monde philatélique en général ! Chacun n'aurait-il plus le droit de collectionner comme il l'entend ?

De tels propos, qui confinent au terrorisme intellectuel, ont empoisonné le congrès durant deux jours, jusqu'à ce qu'un vote sans appel vienne clouer le bec aux partisans d'une Fédération rétrograde. Le vote sur la "Philatélie Française", puisque c'est de lui dont il s'agit, démontra que ce ne sont pas ceux qui crient le plus fort qui ont raison. Par 586 voix contre 339, le congrès rejeta l'abonnement obligatoire au journal fédéral (ce qui aurait porté la cotisation fédérale de 14 à 140 F), et clôtura ces vaines et dangereuses dissensions.

Au-delà du replâtrage du monde philatélique, il y aura donc du pain sur la planche pour nos responsables fédéraux. D'abord parce qu'il faudra trouver d'autres sources de financement pour la "Philatélie Française", dont un vérificateur aux comptes a avoué que chaque numéro coûte 17,89 F et ne rapporte que... 12,58 F. Le renouveau du journal a déjà entraîné pour la Fédération la dépense de 150 millions de centimes en 1991, alors que les abonnements sont en diminution de 3 %... C'est réellement inquiétant !

Autre sujet grave, il serait temps de revoir les statuts de la Fédération, qui sont d'une incommensurable complexité. Prenez le cas des vœux, par exemple. Une association qui souhaite voir le congrès se prononcer sur une question générale, émet un vœu (cette année, entre autres : "La Poste pourrait-elle sponsoriser une émission de télé sur la philatélie ?"). Une commission dite "des motions" examine le vœu, le remet en forme, et le présente au congrès. Celui-ci nomme alors une "commission des vœux", composée de cinq délégués volontaires qui réexaminent le vœu (le dimanche après-midi, s'il vous plaît !) et donne un avis au congrès... A Niort, on a discuté plus d'une heure sur les quatre vœux proposés, avant d'adopter les textes initiaux, nonobstant l'avis des deux commissions ! A quoi sert donc la commission des vœux ? Pourquoi le président de celle-ci s'est-il abstenu dans le vote sur son propre travail ? Et pourquoi le vice-président Monpetit, qui la préside depuis des

DEUX PLAQUETTES BISCARA POUR L'UNION

Chaque année, le congrès fédéral décerne douze plaquettes Biscara, destinées à récompenser les philatélistes ayant fait preuve "d'un grand dévouement sur le plan régional". Parmi les élus de 1992, l'Union compte deux membres, et non des moindres : Christian Bordet, ancien directeur de la Gazette (et actuel secrétaire de rédaction de la "Philatélie Française"), et Jean-François Logette, notre président général.

millénaires, s'est-il justement aperçu qu'il "n'est pas bon qu'un membre du bureau fédéral y participe" ? Marcel Pineau, président de la commission des motions, a reconnu qu'il n'était pas évident de "crapahuter à l'intérieur des arcanes de la procédure". Soyons clairs, messieurs : tout est fait dans les statuts fédéraux pour verrouiller le système et s'enliser dans le débat stérile ! En la matière, Niort a battu des records, et nos amis de l'Union qui assistaient pour la première fois à un congrès fédéral (suite à notre réforme, nous étions une soixantaine au lieu de douze...) en sont revenus proprement ATTERRES !

Il serait également temps de revoir l'exposition fédérale nationale. Imaginez le collectionneur de base, peu instruit de philatélie sophistiquée mais ravi de l'aubaine d'une grande expo dans sa région, qui arrive à Niort. Qu'y trouve-t-il ? Des dizaines de marchands, occupés à discourir avec des férus de philatélie et n'ayant que peu de temps ou d'inté-



Le banc des délégués de l'Union.



Une vue partielle de la salle d'exposition.

rêt pour le profane ; et des centaines de cadres où se cotoient des collections sur le "courrier du Liechtenstein transporté par dirigeable" ou "la poste maritime entre l'Irlande et la Grande-Bretagne de 1635 à 1922" (prix d'honneur de l'exposition !). Bref, ce qui fait son pain quotidien... Comment peut-il se sentir attiré par ce milieu si fermé, si technique ? Et quand va-t-on se décider à rendre nos expositions perméables au grand public, quand va-t-on, pour reprendre l'expression d'un congressiste, "faire sortir la philatélie du ghetto" ?

En conclusion, nous acquitterons le congrès de Niort au bénéfice du doute. L'avenir dira si certaines forces réactionnaires qui agissent au sein de la Fédération ont pu bloquer l'impulsion que semblent vouloir lui

donner ses nouveaux dirigeants. Un mot toutefois pour le président, Robert Deroy : son attitude, tant dans sa direction des débats que dans l'élection des vices-présidents, nous a profondément déçus (et le mot est faible !). Nous voulons croire qu'il s'agit de ratés inhérents à tout démarrage, et que les actes suivront les paroles. Si c'est le cas, l'Union, qui représente à elle seule plus de 5 % des effectifs de la Fédération, saura être présente quand le besoin s'en fera sentir. Mais si "à un régime de dictature succède la République des copains et des coquins" (propos d'un congressiste), nous saurons également en tirer les conséquences.

François Mennessiez

(Photos Michel Bablot)



La Gazette Philatélique était en compétition à Niort, en classe littérature.

LE BÉTISIER DU CONGRÈS

S'il existait un "zapping" du congrès de Niort, il commencerait par les interventions de Jean-François Biscara (président du club niortais), toujours à double sens : "Vous nous avez bien aidés, soyez-en remerciés" (déclaration aux congressistes). Il continuerait par l'intervention de François Prost, trésorier fédéral adjoint, parlant de sa "carrière à la Fédération" (sic !), et celle de Marcel Pineau, président des Cheminots Philatélistes, évoquant le "lifting de l'équipe dirigeante".

On poursuivrait par Noël Paillet, responsable national du matériel d'exposition, parlant des "étriers triés et non triés", et on reviendrait à Marcel Pineau, faisant part de son "émotion à quitter la commission... des motions".

On terminerait enfin par Robert Deroy parlant de 1991 "année-charnière" (pour des philatélistes, cela s'impose !), et demandant aux congressistes de parler fort dans le micro pour obtenir "une bonne retransmission des dégâts"... Qui a dit qu'on ne s'amuse pas au congrès fédéral ?

SOUVENIRS D'OR, LES ANS...

Pour commémorer la grande exposition qui a eu lieu à Orléans les 5 et 6 septembre à l'occasion des quarante ans de l'Union, quatre souvenirs sous forme d'enveloppe illustrée ont été émis : une revêtue du cachet grand format illustré du bureau temporaire ; une munie du premier jour de la flamme utilisée à Orléans 01 ; une revêtue du dernier jour de cette flamme ; et une enveloppe comportant une vignette MOG au 5 septembre. Chacun de ces souvenirs est disponible au prix de 15 F pièce, auprès de l'UPPTT, 38, rue Vignon, 75009 Paris, ou par minitel 3614 Tatou puis Phibal.

VOUS CONSIDEREZ-VOUS BIEN INFORMÉS EN PHILATÉLIE ?

Telle était la question soumise à la réflexion des sociétés philatéliques l'an dernier.

Bernard Jimenez, secrétaire général de la Fédération, a tenté une synthèse des réponses reçues.

Il regrette tout d'abord que sur 718 sociétés, seules 43 ont fait l'effort de répondre. Et pour expliquer ce désintérêt, il cite... l'UPPTT Bas-Rhin, qui avait prévu qu'il y aurait peu de réponses : les philatélistes ont été déçus par les résultats de l'enquête menée l'an dernier selon la même procédure.

Le manque d'information que peut ressentir le philatéliste semble dû à "la spécialisation de plus en plus poussée du philatéliste : le spécialiste ne s'intéresse qu'à sa spécialité, et le généraliste ne comprend plus les informations pointues qu'il reçoit".

Cela dit, "celui qui veut, peut". De

nombreux canaux d'information existent, tant dans la presse philatélique qu'au sein des associations.

"Malheureusement, souvent le philatéliste ne cherche pas l'information et attend qu'on la lui apporte".

Bernard Jimenez en profite pour annoncer la mise en chantier par la Fédération d'une cassette vidéo, assortie d'une plaquette, expliquant "les multiples manières de faire de la philatélie". Il précise également que les contacts pris avec FR3 pour la réalisation d'une émission télévisée d'une demi-heure tous les mois sur la philatélie ont montré que cela coûterait 300 000 F (par émission, bien sûr !).

Il rappelle enfin l'existence du service fédéral de prêt de diapositives, qui semble souvent ignoré... "Communication entre tous, information pour tous, nous allons œuvrer dans ce sens". Voilà des paroles qui nous plaisent !

LE PALMARES

Rarement le palmarès d'une exposition nationale aura été aussi contesté : certains convives ont quitté le banquet du palmarès à l'annonce de leur récompense ! Pour sa part, l'Union a trouvé très sévère le jugement du jury sur les participations de ses adhérents... Encore un paradoxe de la philatélie !

- Médaille de vermeil : Albert Lasserre, "La France et le courrier de la Seconde Guerre Mondiale".

- Médaille de Grand Argent : Evelyne Barbay, "Le violon" ; Pierre Fallot, "La pomme" ; Jean-Claude Labbé, "La Transorma".

- Médaille d'Argent : Jean Frey, "Dessins, fresques et peintures du musée du Louvre" ; Pierre Laperrouze, "Roulettes de France 1909-1939" ; Jean-Paul Lefièvre, "Le 25 centimes Cérés de 1871" ; Michel Pages, "Utilisation des timbres-taxe au type fleurs" ; Pierre Souchon, "Marques postales de la Loire, 1698-1848".

- Médaille de Bronze argenté : Olivier Flous (jeune), "La seconde guerre mondiale en France".

Enfin, la Gazette Philatélique figurait en compétition dans la catégorie "Littérature". Elle a reçu une médaille de bronze argenté.



Robert Dero remet à Albert Lasserre sa médaille de vermeil.

BREVES

ÇA BOUT, LOIRE !

Activité bouillonnante pour le groupe Loire en fin d'année philatélique : une exposition du 1er au 30 juin dans les locaux du conseil général de la Loire (pas de bureau temporaire ni de souvenirs) ; une exposition avec B.T. le 14 juin au château de Montrond les Bains, à l'occasion des 108 ans de thermalisme (enveloppe ou carte revêtues du timbre "thermalisme" et oblitérées de la flamme ou du cachet spécial) ; une exposition les 27 et 28 juin pour le premier jour de la flamme de St-Jean-Bonnefonds (mise en vente de deux cartes postales et d'une enveloppe illustrée) ; enfin, les 12 et 13 juillet, une exposition avec B.T. pour la deuxième montgolfiade internationale d'Andrézieux-Bouthéon (vente d'une carte postale et d'une enveloppe illustrée revêtues du cachet spécial, 15 F pièce). Pour toutes ces manifestations, contacter Gérard Sayet, 23 allée Daumier, 42100 Saint-Etienne.

ILS ONT DU MÉRITE !

Dans le décret du 16 mai 1992 portant nomination et promotion dans l'Ordre national du Mérite, nous avons relevé les noms de Guy Lormand, notre président d'honneur, au grade d'officier ; et au grade de chevalier nos amis Christian Bordet, ancien directeur de la Gazette, et Albert Fillingier, philatéliste alsacien bien connu, membre de l'Union. Nos très sincères félicitations à tous trois.

SAINT GENIES PASSE EN CODE

Il fallait y penser : notre ami Bernard Morel, receveur de La Poste à St Genies Bellevue (Haute-Garonne) a organisé courant juin dans son établissement une mini-exposition pour fêter les 20 ans du code postal. Cette exposition était axée sur les cartes postales de service émises sur le thème du code postal. Les cartophiles de l'UPPTT ont présenté un éventail quasiment complet de ces cartes.

FAITES CONNAISSANCE AVEC... LE B.N.V.T.

La Gazette a réussi l'impossible exploit de visiter le bureau national de vente des télécartes (BNVT), à Nancy. Récit des explorateurs.

Discrétion, discrétion ! Aucune indication au rez-de-chaussée de l'immeuble. Tout simplement, à la sortie de l'ascenseur, une feuille blanche, scotchée sur une porte rouge, arbore cinq lettres majuscules : "S.G.C.F.T.". Ce qui signifie service de gestion des cartes de France Télécom. Et pour entrer, il faut montrer patte blanche ! Pourquoi cette discrétion ?

"La télécarte suscite tant de passion que nous tenons à garder notre sérénité, explique Evelyne Lacoste, responsable du bureau. Nous recevons déjà 2 000 appels téléphoniques par mois. Nous ne souhaitons pas être dérangés par des visiteurs, qui repartiraient d'ailleurs déçus".

Evidemment, parce que des télécartes, il n'y en a pas ici ! "Nous fabriquons le journal "Télécarte Actualité", précise Evelyne Lacoste, nous enregistrons les commandes et les chèques, mais toute la partie expédition des cartes a lieu dans un centre situé quelque part en province, auquel nous sommes reliés informatiquement".

Créé en juillet 1991 pour enrayer la spéculation sur les télécartes privées, qui risquait de ternir l'image de marque de France Télécom, le BNVT propose aux collectionneurs TOUTES les cartes parues depuis avril 91. "Il ne s'agit pas d'un retraitage, indique Evelyne Lacoste, mais bien d'un tirage supplémentaire de 10 000 exemplaires. Inutile donc de chercher les variétés entre la carte diffusée par l'annonceur et celle que nous fournissons ! Les cartes sont simplement stockées six mois, le temps



pour le commanditaire de diffuser son produit et d'en retirer tous les avantages médiatiques".

En un an, le bureau a enregistré 60 000 abonnements au journal "Télécarte Actualité", dont 250 en provenance de pays aussi divers que l'Albanie, le Canada, Hong-Kong, l'Iran ou le Tchad. "Certaines cartes ont plus de succès que d'autres, mais tout se vend".

Compte tenu du coût à l'achat de la télécarte, il est difficile de la collectionner comme on le ferait pour un timbre-poste : il paraît environ 400 télécartes par an, ce qui représente un investissement annuel non négligeable. Pourtant, les télécartistes sont aussi tatillons que les philaté-

listes. "Au début, nous avons eu des réclamations parce que le trait rouge du blister se trouvait au recto de la télécarte, commente Evelyne Lacoste. Nous y avons remédié, mais le problème renaît depuis peu, France Télécom ayant décidé de modifier le conditionnement général de ses télécartes, avec le rabat et le texte sur blister au verso, le trait rouge au recto. Je mène actuellement une étude sur la possibilité pour le BNVT d'avoir ses blisters spécifiques".

"Nous avons également eu des réclamations de collectionneurs ne comprenant pas pourquoi nous proposons les télécartes publiques au prix de 70 francs, alors qu'elles sont

TELECARTE

ACTUALITE

Édition juin 1992

92/5

FOIRE INTERNATIONALE DE PARIS : OBJECTIF ATTEINT !

*C'est bien le mois que l'on puisse dire si l'on se réfère à la fréquentation de notre stand !
Merci à tous, amis de la première heure comme à vous néophytes qui nous avez
découverts à cette occasion.*

*Votre visite et les commentaires en forme d'encouragement à poursuivre nous ont
encouragés dans notre rôle et encouragés pour le futur.*

*Même les clients d'un jour (mais peut-être ont-ils été atteints depuis par le virus gréco-
latin bien connu "tèle charta" ?) ont apprécié la diversité des visuels et leurs qualités esthé-
tiques rendant le choix très souvent épineux.*

*Près de cinq mille visiteurs en douze jours, voilà un nombre de contacts qui en dit long sur
la popularité de la télécarte.*

*Soyez assurés que nous avons pris bonne note également de vos remarques afin d'amé-
liorer constamment notre prestation.*

*Toute l'équipe du Bureau a été heureuse de faire votre connaissance et vous remercier de
votre gentillesse, de votre courtoisie... et de votre patience.*

PETITE
SERIE

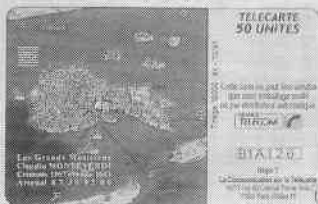
ARSENAL DE METZ
"CHOSTAKOVICH" - 50 Unités.
Diffusion privée : 15 000 exemplaires au 09/91. Fabricant : Gemplos

référence
A916-P00MX



ARSENAL DE METZ
"MONTEVERDI" - 50 Unités.
Diffusion privée : 15 000 exemplaires au 10/91. Fabricant : Gemplos

référence
AA38-P00MX



vendues 40 dans les agences commerciales. Pour nous, une télécarte, qu'elle soit privée ou publique, génère les mêmes coûts de stockage et de manipulation. Nous ne pouvons donc pas faire de différence entre les deux. Mais rien n'est figé en ce domaine".

L'avenir du bureau, quant à lui, est riche de promesses. Après le succès du stand du BNVT à la Foire de Paris, début mai (plus de 5 000 visiteurs en douze jours !), l'ouverture d'un point de vente permanent accessible au grand public est envisagée dans la capitale.

"Nous souhaitons aussi moderniser nos moyens de paiement par l'acceptation de la carte bleue et la vente directe à partir du minitel, ajoute Evelyne Lacoste. Actuellement, afin d'éviter les chèques sans provision, nous effectuons l'encaissement avant l'envoi, ce qui peut être gênant d'un point de vue commercial".

ser nos moyens de paiement par l'acceptation de la carte bleue et la vente directe à partir du minitel, ajoute Evelyne Lacoste. Actuellement, afin d'éviter les chèques sans provision, nous effectuons l'encaissement avant l'envoi, ce qui peut être gênant d'un point de vue commercial".



COMMENT S'ABONNER AU B.N.V.T. ?

Le BNVT édite une revue mensuelle en couleurs, "Télécarte Actualité", qui présente à chaque fois, reproductions à l'appui, une trentaine de télécartes, publiques ou privées, émises six mois plus tôt. 10 000 exemplaires sont disponibles, au prix unique de 70 F pour une carte de 50 unités et de 126 F pour une carte de 120 unités. Un bon de commande est joint au journal. Une participation aux frais d'envoi (22 F au 1/7/92, quel que soit le montant de la commande) est demandée.

Ecrire au BNVT, BP 456, 54001 Nancy Cedex, ou téléphoner au 83.34.85.30, ou taper 3614 code Télécarte.

PARIS EN TETE !

Une enquête parue dans "Télécarte Actualité" de juin 1992, effectuée à partir du fichier des abonnés au journal, révèle que les collectionneurs de télécartes se situent en majorité en région Ile-de-France. 32 %, soit près du tiers des abonnés, résident en effet en région parisienne. Viennent ensuite les régions Rhône-Alpes (10 %) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (8 %). Aucune autre région ne dépasse les 4 %.

Quant à l'Europe des télécartes, elle en est encore à ses balbutiements. "L'Allemagne dispose aussi d'un bureau de vente de télécartes aux collectionneurs, et elle représente notre premier client étranger. Mais nos produits n'y sont pas utilisables. Notre clientèle potentielle à l'étranger se réduit donc aux seuls collectionneurs. Le nouveau positionnement de la puce sur les cartes françaises, contrairement à ce qu'ont dit certains, répond à une uniformisation, la volonté de respecter la norme internationale ISO, mais pas encore à une possibilité d'emploi dans les publiphones étrangers".

Evelyne Lacoste dirige une équipe de six volontaires à ce service. "Nous n'avions pas imaginé que le bureau connaîtrait un tel succès. Mais si quelques (rares) appels téléphoniques ne sont pas tendres, la

motivation de tous, heureusement, aplanit les difficultés qu'une telle situation a provoquées".

Car maîtriser un fichier de 60 000 abonnés, des flux de courrier avoisinant les 1 000 lettres par jour, une "comptabilité-valeurs" à l'unité près ("pas question qu'une seule des 10 000 télécartes soit détournée de la commercialisation !") n'est pas évident avec un effectif aussi réduit. Beaucoup de patience, un zeste de bonne humeur, une grande dose de rigueur comptable, voilà le secret de la réussite pour le BNVT.

La Gazette tient à remercier:

F.M. et J. F.T.



ATTENTION ! NUMÉRO SPÉCIAL

Pour cause de numéro spécial, la solution des mots croisés du n° 48 a été reportée au n° 50. Vous trouverez également dans ce numéro 50 une réponse à l'énigme "un mystère postal" posée dans le n° 47. De quoi vous mettre en appétit...

BREVES

L'EMPREINTE BICOLORE EST NÉE !

Courant juin, La Poste a autorisé la société Pitney-Bowes à commercialiser une machine à affranchir (de type BC) d'un nouveau modèle. Cette machine est dotée de deux tampons encreurs, ce qui lui permet d'apposer une flamme publicitaire dans une couleur différente de l'empreinte d'affranchissement (laquelle demeure en rouge). Une révolution pour les mécanotélistes !

OLE POUR L'OLYMPHE !

La France et l'Espagne ont réalisé au début de l'été l'émission simultanée d'un timbre consacré aux Jeux Olympiques. Pour cet événement, l'Union des Philatélistes des PTT a proposé aux collectionneurs une série de souvenirs d'une qualité remarquable : un encart de luxe revêtu des deux timbres et des deux oblitérations 1er jour (55 F) ; un jeu de deux enveloppes ou de deux cartes 1er jour (32 F le jeu) ; une enveloppe mixte revêtu des deux timbres et des deux oblitérations 1er jour (25 F). L'ensemble de ces souvenirs est disponible au prix préférentiel de 135 F. Les commandes sont reçues au secrétariat national de l'UP-PTT, 38 rue Vignon, 75009 Paris, ou sur minitel 3614 code Tatou puis Phibal.

BATAILLE NAVALE

Notre collègue Michel Dupuy nous informe de la tenue d'un bureau temporaire les 6 et 7 juin derniers à Saint-Vaast la Hougue (Manche) pour fêter le tricentenaire de la "Bataille de la Hougue" où s'est illustré le maréchal de Tourville. Une enveloppe et une carte en quadrichromie ont été réalisées, affranchies du timbre Europa et oblitérées avec le cachet spécial, au prix (réservé adhérents UPPTT) de 12 F pièce.

Renseignements et commandes :

Michel Dupuy, Le Hameau Mansais, 50630 Quettehou.

UN GRAND FRÈRE POUR DISTINGO

Le 1er septembre 1992, La Poste a lancé dans 19 bureaux de l'Île-de-France et du Centre un nouveau produit, dans la lignée de Distingo : le colissimo préaffranchi. Il s'agit d'un emballage dont l'affranchissement, compris dans le prix de vente, est forfaitaire quel que soit le poids du colis. Plus besoin de faire peser, plus besoin d'affranchir, plus besoin d'attendre au guichet de la Poste. Deux modèles sont proposés, pour cette nouvelle forme d'entier postal, à 40 et 58 francs. L'expérience devrait être généralisée dans toute la France dès 1993.

L'UPPTT A L'HEURE EUROPÉENNE

L'UPPTT organisera son assemblée générale de 1993 à Strasbourg. Le lieu de cette assemblée a été choisi en raison du caractère tout à fait exceptionnel que revêt l'année 1993, qui sera celle de l'Acte Unique Européen, dont Strasbourg sera le symbole français. Lors de cette assemblée, l'UPPTT présentera son projet de statuts d'une "Union Européenne des Philatélistes des PTT", et invitera à Strasbourg un philatéliste des PTT de chaque pays d'Europe particulièrement motivé pour développer cette Union au sein des PTT de son pays.

STAGE DE FORMATION

L'Union des Philatélistes des PTT organise à l'intention de ses adhérents un stage de formation philatélique comportant un panorama complet de la philatélie et le détail des techniques à utiliser pour réussir une exposition. Ce stage, d'un prix de 400 F (comprenant hébergement, restauration et visites) aura lieu au centre PTT de Villebois, dans l'Ain, du 25 au 28 novembre. Les inscriptions demeurent possibles auprès de votre président de groupe ou directement au secrétariat national.

BIZARRE, VOUS AVEZ DIT BIZARRE ?

Si vous pensez que tout a été dit en philatélie, si vous croyez que rien ne peut plus vous surprendre, ou si plus simplement vous aimez vous interroger sur ce que vous voyez, nous vous invitons à un voyage au pays de l'insolite.

Faire de la philatélie, c'est s'instruire, c'est occuper son temps de saine façon, c'est s'enrichir (??). Mais, et j'insisterai sur ce point qui n'est pas toujours mis en valeur, c'est aussi s'amuser !

S'amuser en faisant de la marcophilie (collection de marques postales, de cachets, d'oblitérations) paraît une gageure, et pourtant... C'est chercher tout ce qui est curieux, insolite, incompréhensible parfois, ou même contraire à la réglementation de La Poste.

I. BONS POUR LE SERVICE

Curieux, insolites et incompréhensibles à la fois, certains cachets le sont, et tout spécialement les cachets des services des PTT.

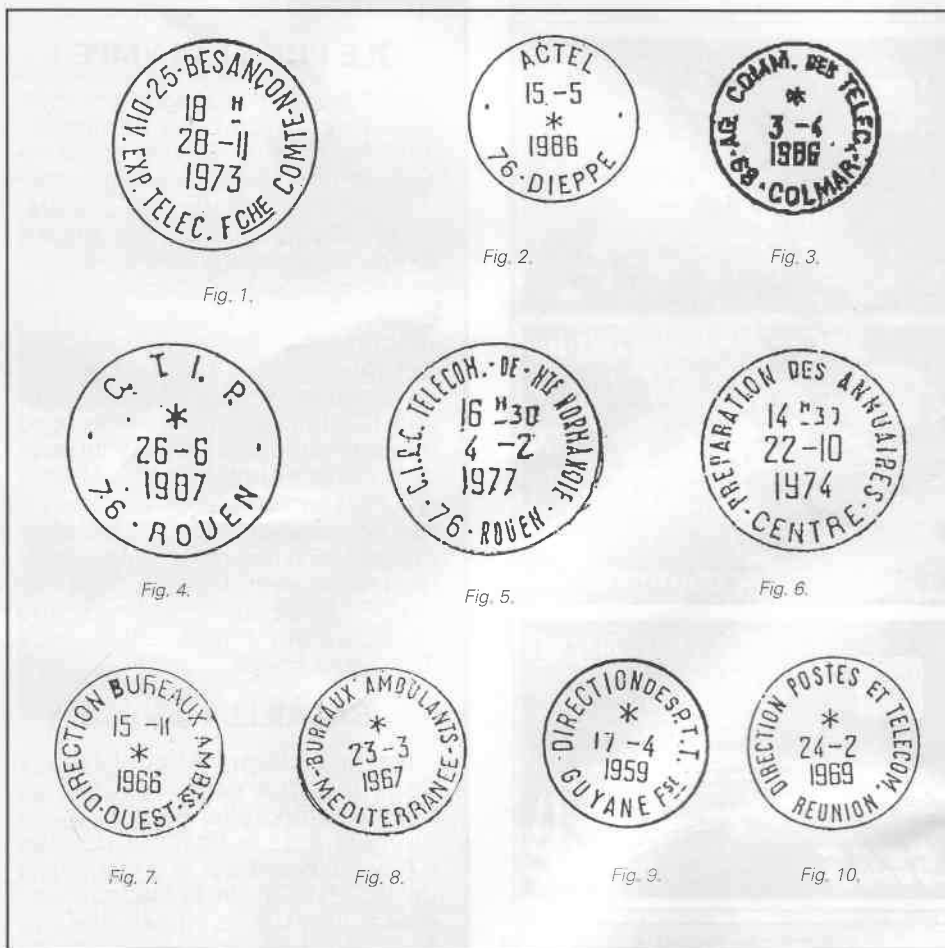
Tout le monde sait, par exemple, que ATAM (de Paris - ATAM) signifie Atelier de Tri Automatique et Manuel. Mais la DIV. EXP. TELEEC. de Franche-Comté, de quoi s'agit-il ? (figure 1)

Je n'insisterai pas sur la variété des cachets des agences commerciales de France Télécom, tantôt en abrégé (fig. 2), tantôt en toutes lettres (fig. 3).

Passons à La Poste, maintenant : tout le monde ne sait pas que CTIP signifie Centre de Traitement Informatique de la Poste (fig. 4).

Quant au CIRC Télécom de Rouen, je serais heureux de connaître la signification de ces initiales (fig. 5) ! Quel lecteur pourra me renseigner ?

Abandonnons ces cachets bizarres...



II. DE NULLE PART... ET D'AILLEURS

... Pour nous pencher sur les cachets non localisés. Pourquoi ne pas faire une présentation sur eux ? Et chercher les réponses, bien entendu !

A votre avis, où se situe ce centre (fig. 6) ? Mais à Montrouge.

Et la direction des Bureaux Ambulants Ouest (fig. 7) ? Les bureaux Ambulants Méditerranée (fig. 8) ?

Un peu plus facile, maintenant : où situez-vous la direction des PTT de la Guyane Française (fig. 9) ? Celle de La Réunion (fig. 10) ? Et même celle de Seine-et-Marne (fig. 11) ?



Fig. 11



Fig. 12



Fig. 13



Fig. 14



Fig. 15



Fig. 16

En quelle ville se tenait le salon de l'Automobile en 1930 (fig. 12) ? Paris, bien sûr !

A l'inverse de ces cachets démunis de toute indication géographique, on peut trouver des oblitérations comportant une double appellation.

Où a été apposé ce cachet (fig. 13) : Oye-et-Pallet, ou La Cluse et Mijoux ? Quelques kilomètres séparent ces deux localités (il s'agit de bureaux jumelés).

Et ce cachet Paris-Dieppe/Train Poste (fig. 14) ? A Dieppe, à Paris, ou entre les deux villes ?

Le cas se répète sur des cachets Premier Jour, qui deviennent doubles : Nice et Colmar, par exemple (fig. 15).

En tout état de cause, et dans ce cas précis, le cachet de la Poste ne fait pas foi (sur l'origine du pli) !

On retrouve ce genre d'anomalies sur les cachets de service : le CRIT Paris-Massy, ou centre régional informatique des Télécoms, est-il à Paris ou à Massy (fig. 16) ?

De même, où se situe le CCL Rouen II/Sotteville (fig. 17) ? Le deuxième centre de construction des lignes (CCL) est installé à Sotteville, banlieue de Rouen, qui s'appelle en réalité Sotteville-les-Rouen.

Voici, pour terminer ce chapitre, un joli cachet PARIS 25 BIS/LIBRAIRIE (fig. 18). Où est ce bureau ?

III. DEVINEZ QUI JE SUIS !

Après les abréviations de service, les difficultés de localisation, on peut se pencher sur les textes difficilement compréhensibles, pour ne pas dire incompréhensibles. Il suffit de parcourir un catalogue des oblitérations temporaires pour en découvrir l'étendue ! A tout seigneur, tout honneur. Voici la FSPF : tout bon philatéliste sait que ce sigle recouvre la Fédération des Sociétés Philatéliques Françaises. Cette abréviation figurait déjà sur un cachet de la Journée du Timbre 1974 (fig. 19) !

Les GPMC (fig. 20) et GPSO (fig. 21) sont bien connus dans leurs régions respectives, mais ailleurs ? (Ce sont des groupements philatéliques régionaux).

La FMVJ a tenu son douzième conseil exécutif à Champagnole (Jura) en 1965. Il s'agit naturellement de la Fédération Mondiale des Villes Jumelées (fig. 22).



Fig. 17



Fig. 18



Fig. 19



Fig. 20



Fig. 21



Fig. 22



Fig. 23

CONGRES A.U.P.E.L.F.
EN SORBONNE
PARIS 24-28 AVRIL



Fig. 24

B A P S O
23 MARS 1963
NUIT INSA-LYON



Fig. 25

INICATONS
"SPOT 63."
NUIT I.S.E.N.
23 MARS 1963



Fig. 26



Fig. 27



Fig. 28



Fig. 29

A Paris en 1947 se déroule le congrès national des EV et RI. EV doit signifier Engagés Volontaires, mais RI ? Résistants de l'Intérieur, Internés, Immigrés, Régime International ? (fig. 23)

Congrès AUPELF (fig. 24), BAPSO et nuit INSA par surcroît (fig. 25), la nuit ISEN (fig. 26), la nuit EDHEC (fig. 27), la nuit de l'ESPCI (fig. 28), tout cela est bien mystérieux !

HEC peut signifier, entre autres, Hautes Etudes Commerciales ou Cinématographiques. Alors, attention si l'on veut utiliser ces cachets en philatélie thématique !

Terminons par ce cachet mis en service en octobre 1959 à Saint-Dié (fig. 29). Qu'est-ce qu'une exposition "philomatique" ?

IV. VOYAGE DANS LE TEMPS

Tout philatéliste curieux (pléonasme !) pourra aussi s'amuser à rechercher des cachets qui n'ont plus cours, et qu'on ne devrait plus rencontrer.

Type B3 en 1950 (fig. 30).

Type A8 en 1985 (fig. 31).

Type F8 en 1991 (fig. 32).

Type D9d en 1977 (fig. 33) et en 1981 (fig. 34).

Le même dans le Val-de-Marne en 1985 (fig. 35), et dans les Hauts-de-Seine en 1989 (fig. 36).

En oblitération mécanique également, à Villacoublay-Air, en 1977 (fig. 37).

Enfin, la présence du numéro du département devant Beauvais justifie une plus-value certaine pour ce cachet (fig. 38).

Dans un autre ordre d'idées, en remontant le temps, une collection originale paraît facile à faire : les cachets du 29 février. Mais il faudra beaucoup de chance pour revenir jusqu'aux débuts du XIXème siècle (fig. 39).

On pourra aussi, c'est plus facile, chercher sur les empreintes de machine à affranchir des jours insolites, tels que le 35 avril (fig. 40) ou le 32 février (fig. 41) !

V. SOYONS PRÉCIS !

Voici une griffe peu courante : LETTRE RAPIDE... Ce qui laisserait supposer qu'il existe des lettres lentes ? (fig. 42).

S'il y a des PNU (plis non urgents), qui ont d'ailleurs changé de nom, il y a aussi des lettres TRÈS URGENTES (fig. 43).

Griffe de fabrication privée, bien sûr !



Fig. 30



Fig. 33



Fig. 31



Fig. 34



Fig. 32



Fig. 35



Fig. 36

SOUCHU-PINET
LABOURS PARFAITS
37130 LANGEAIS



Fig. 40



Fig. 43



Fig. 38



Fig. 41



Fig. 44



Fig. 37



Fig. 42

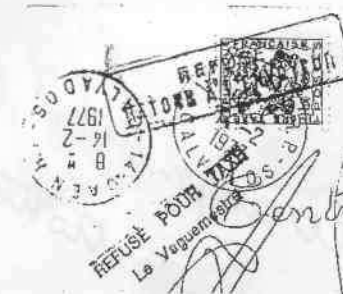


Fig. 45

Encore une griffe vraisemblablement privée : HLM : ADRESSE INCOMPLETE / NON LIVRABLE (fig. 44), ou celle-ci : REFUSE POUR TAXE / Le Vaguemestre (fig. 45), ou encore : INCONNU / NOM NE FIGURANT PAS / SUR LES BOITES (fig. 46), ou

NE FIGURE PAS AU / RÉPERTOIRE DES B.P / DE PARIS 01 (fig. 47, 1977). Le tableau pourra être complété par quelques mentions manuscrites originales, telles que celle-ci : "trouvée dans un journal", apposée à Rigney (Doubs), en 1906 (fig. 48).

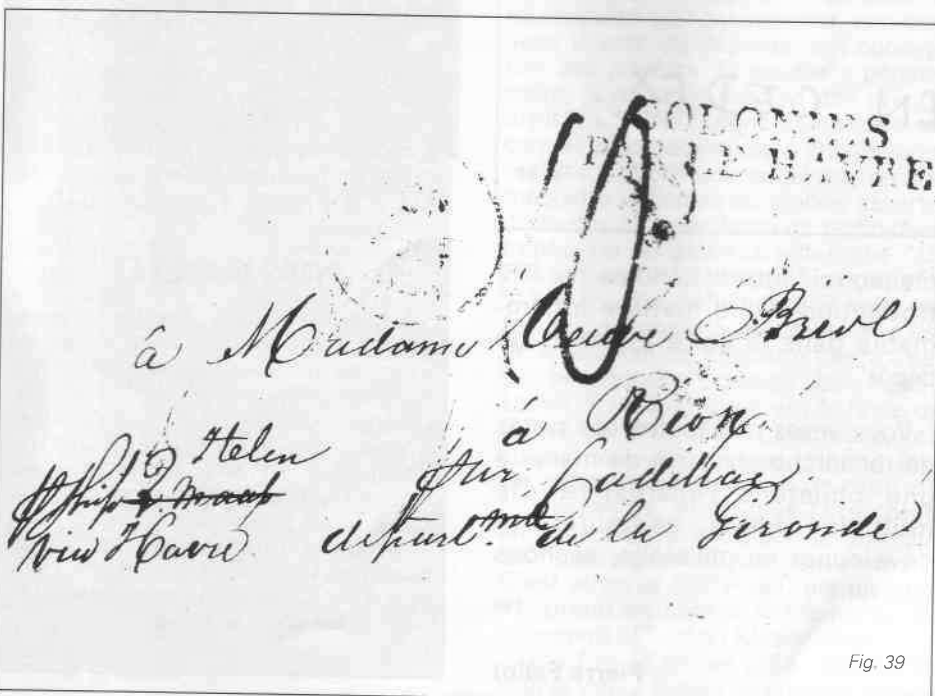


Fig. 39



Fig. 46



Fig. 47

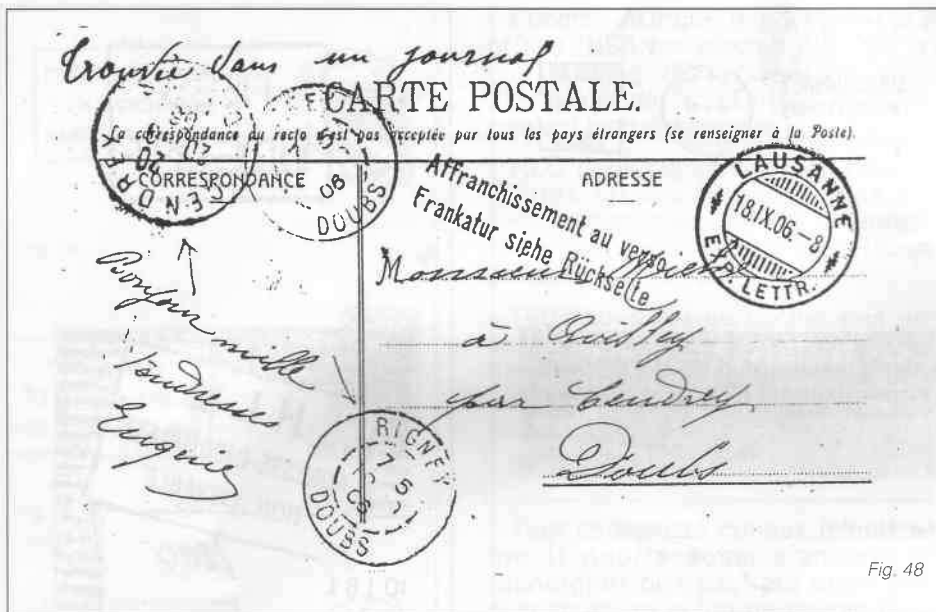


Fig. 48



Fig. 49

Cela n'a toutefois pas nui, ou si peu, à la qualité de l'acheminement : Lausanne, le 18 septembre 1906 ; Cendrey (bureau distributeur) le surlendemain.

Non moins originale, cette mention (fig. 49) manuscrite : "correspondance trouvée en cet état sur le trottoir à Mathieu" (Calvados).

Le clou de notre recherche sera constitué par cette enveloppe bien abimée (fig. 50) et portant la

mention : "lettre détériorée par l'introduction d'une matière inflammable dans la boîte à lettres de dépôt"... !

Vous voyez que toutes ces pistes de recherche sont loin de mener à une philatélie rébarbative. De multiples idées demeurent à développer en philatélie, sachons innover !

Pierre Fallot



Fig. 50

BREVES

ALLONS AU PARC, MAITRE

Pour le 25ème anniversaire du bureau de poste de Bordeaux Grand Parc, une exposition de cartes postales et de lithographies a été présentée au public par l'UPPTT Aquitaine, du 9 au 13 juin derniers. Un bureau temporaire a fonctionné durant l'exposition, et un pin's commémoratif mis en vente. Pour tous renseignements, contacter Michel Bablot, 142 avenue de Gaulle, 33520 Bruges.

COPAINS CO...PIN'S

Les groupes Limousin et Languedoc-Roussillon de l'UPPTT ont tous deux récemment édité un pin's, tiré à 500 exemplaires, et vendu 20 F. Les commandes sont à effectuer auprès de l'UPPTT Limousin, DRT, 25 rue Michaud, 87033 Limoges Cedex, et de l'UPPTT Languedoc-Roussillon, 22 bis rue Enclos Fermaud, 34000 Montpellier.

PIN'S GAZETTE

L'opération "pin's Gazette" en vue de financer notre journal se poursuit. Vous pouvez vous procurer des pin's supplémentaires pour vos amis, vos parents, vos clients, au prix de 20 F pièce, en écrivant à Gazette Philatélique, BP 448, 37304 Joué les Tours Cedex, ou en tapant 3614 code Tatou puis Phibal. Si nous voulons que la Gazette vive, il faut nous mobiliser tous, dans le contexte difficile que nous subissons actuellement. D'avance, merci !

FAITES CONNAISSANCE AVEC... LE S.N.T.P.

**Le service national des timbres-poste et de la philatélie a bien voulu nous ouvrir ses portes.
La Gazette s'est intéressée au cheminement du timbre,
de sa création à sa commercialisation.**

Du quarante-troisième étage de la tour Montparnasse, la vue sur la capitale est absolument magnifique ! On y saisit au quotidien l'immensité de l'agglomération parisienne... Pourtant, ceux qui travaillent à cette hauteur préfèrent se consacrer à l'infiniment petit, qu'est le timbre-poste.

Créé en 1989, le SNTP est un "service extérieur à compétence nationale", qui a repris, entre autres, les attributions de l'ancien bureau des timbres-poste à la direction du courrier.



Guy Lormand, chef du Service National des Timbres-poste et de la Philatélie.

"Ici, explique Guy Lacassagne, responsable du département production, nous avons mission de réaliser le programme philatélique annuel, de résoudre toutes les difficultés en matière de timbres-poste, et de participer dans notre domaine d'activité à l'accroissement du chiffre d'affaires de la Poste. Mais nous ne faisons pas ce que nous voulons ! Je dirais même que c'est exactement l'inverse. Toute notre action n'est qu'une suite de contraintes : contraintes du sujet du timbre, choisi par la commission des programmes ; contraintes de sa représentation graphique ; contraintes techniques d'impression ; et contraintes du marché philatélique".

Au tout début de la chaîne qui mène à la sortie du timbre, il y a la commission des programmes philatéliques. Le SNTP en assure le secrétariat. "C'est nous qui centralisons les demandes d'émission, indique Pascal Bladinières, son responsable. Elles émanent de multiples horizons, depuis les particuliers jusqu'aux ministres." La France a pour règle de ne pas représenter sur ses timbres des personnalités encore en vie. "Pourtant, nous recevons régulièrement des demandes d'émission consacrées à des sportifs, tels que Michel Platini ou Florence Arthaud." Tous ces demandes, sans exception, sont soumises à la commission, qui se réunit deux fois par an et détermine les sujets des timbres.

Une fois ce choix établi, le SNTP se livre à une recherche documentaire : il faut donner des indications au dessinateur qui va créer le timbre. "Quand il s'agit d'une ville ou d'un événement type congrès ou festival, je contacte la municipalité ou l'organisateur, explique Jean Puech, du département conception des produits. Et pour une personnalité, je recueille l'accord des ayants-droit". Le SNTP conclut ensuite un contrat avec deux ou trois artistes pour réaliser d'abord une esquisse, puis la maquette définitive du timbre, assortie de toutes les spécifications techniques (mentions obligatoires telles que "La Poste" ou "République Française"). "La maquette définitive doit avoir six fois les dimensions du timbre si c'est de la taille-douce, et quatre fois si c'est de l'héliogravure", précise Jean Puech. Le SNTP rédige également le texte de la notice officielle. Là encore, les contraintes sont grandes. "Il faut être en accord avec les ayants-droit ou municipalités, et en plus faire court, afin que tout le texte puisse tenir sur les notices premier jour demi-format". C'est aussi le SNTP qui, depuis avril 91, prend en charge la maquette du document officiel du Musée postal.

Une fois le timbre créé, reste à en fixer la valeur faciale, le tirage et la date



Ces timbres ne sont plus en vente dans les bureaux de poste.

Dépliant publicitaire émis par le SNTP pour le 30ème anniversaire de la série artistique.

de sortie. "Pour la valeur faciale, explique Guy Lacassagne, nous devons tenir compte des souhaits de la direction du courrier et, bien sûr, des changements de tarifs. Afin de satisfaire les philatélistes, nous essayons de sortir au moins un timbre à la valeur d'usage courant (2,50 F au 1er juillet 92) par mois".

En ce qui concerne le tirage, il faut pouvoir répondre à la demande du public tout en limitant au maximum les invendus. "On se base donc sur les chiffres de vente des années précédentes. Mais il faut également tenir compte du sujet". Ainsi le timbre "De Gaulle" a été beaucoup plus réclamé que le timbre "Abbaye de Cluny", pourtant tous deux avaient la même valeur faciale. Pas facile de prévoir le tirage exact... !



Timbre "Mozart" : 2ème au concours du plus beau timbre de 1991, organisé par le SNTP.



Timbre "La Balançoire d'Auguste Renoir" : 3ème au concours du plus beau timbre de l'année 1991.

Enfin, c'est en matière de calendrier des émissions que ce genre de gymnastique se révèle le plus ardu : concilier les souhaits des municipalités pour le premier jour, les dates des manifestations honorées par le timbre, les contraintes techniques de l'imprimerie de Périgueux, tout en étalant le programme sur l'année, relève de l'impossible exploit... pourtant renouvelé tous les ans !

A l'autre bout de la chaîne, le SNTP a aussi pour mission d'accroître le chiffre d'affaires de la philatélie en France. "Notre cible est bien plus le grand public que les milieux philatéliques, explique Françoise Rouanet, du service communication. Nous nous associons à certaines manifestations culturelles, telles que le salon des arts graphiques actuels, au Grand Palais. Nous tenons un stand à la Foire de Paris et dans les expositions internationales. Et depuis deux ans nous réalisons l'élection du plus beau timbre de l'année, qui connaît un succès extraordinaire". En outre, le SNTP édite "Phil Info" et des tracts promotionnels à l'occasion de la sortie de tel ou tel timbre.

Le SNTP regroupe en son sein trois autres services importants pour les philatélistes, mais implantés en des lieux différents : l'imprimerie des timbres-poste de Périgueux, le bureau des oblitérations philatéliques, et le service philatélique de la Poste. Chacun mériterait qu'on en parle en détail : ce sera l'objet d'autres découvertes, une prochaine fois !

F.M. et G.S.



Bloc "Révolution Française" émis en 1991 : élu le plus beau timbre de l'année par les philatélistes.

ELECTION DU MEILLEUR TIMBRE DE L'ANNEE

Le premier concours a été lancé en 1991 (sur le programme 1990), auprès des réservataires de timbres des bureaux de poste et des abonnés au service philatélique de la Poste. Le SNTP a reçu plus de 150 000 bulletins-réponse en retour. Ont été choisis, dans l'ordre, les timbres "Odilon Redon, portrait de femme" ; "Croix-Rouge - Faïence de Quimper" ; et "Cinquantième de l'Institut Géographique National".

En 1992, le concours a été reconduit. 100 000 réponses sont parvenues au SNTP. A recueilli le maximum de suffrages et est donc désigné meilleur timbre de l'année 1991 le bloc "Révolution Française". Viennent ensuite le timbre "Bicentenaire de la mort de Mozart" et le timbre "Œuvre d'Auguste Renoir, la Balançoire".

"PHIL-INFO"

Les anciens communiqués "Informations philatéliques" ont fait l'objet, fin 1990, d'une refonte par le SNTP. "Phil-Info" présente tous les mois les émissions et retraits de timbres et autres produits de France, Andorre, Saint-Pierre-et-Miquelon, Monaco (figurines d'usage courant seulement), les flammes et bureaux temporaires mis en service, et une multitude d'autres informations (chiffres des tirages, émissions communes, etc...).

Abonnement : Service philatélique de la Poste, 18 rue François Bonvin, 75758 Paris Cedex 15.

Tarif : 70 F par an. "Phil-Info" et notices philatéliques : 95 F par an.

L'A.D.P., OU ASSOCIATION DE DEVELOPPEMENT DE LA PHILATELIE

Il ne faut pas confondre le SNTP et l'ADP. Celle-ci est une association (loi 1901) composée de représentants de La Poste, de la Fédération des Sociétés Philatéliques Françaises, de la Chambre Syndicale des Négociants et Experts en Philatélie (CNEP), de l'Association des Journalistes philatéliques de la Presse Francophone (AJPPF) et de la Croix-Rouge Française.

L'ADP a été créée pour PhilExFrance 89, et continue d'œuvrer en faveur de la philatélie, ses ressources provenant de la surtaxe des carnets de la "Journée du Timbre". En 1991 et 1992, elle a mené une grande campagne publicitaire "Il y a mille et un timbres pour afficher vos passions" (voir la Gazette n° 47), qui se poursuivra sous différentes formes, très originales, tout au long de l'année. L'ADP est également propriétaire de la "Planète des timbrés", ce merveilleux montage audio-visuel présenté à PhilExFrance 89 (voir la Gazette n° 39). Après trois ans de silence, la Planète ressort : elle sera présentée dans plusieurs expositions en 1992, dont le challenge Pasteur à Voiron.

Le secrétariat permanent de l'ADP est assuré par La Poste. Guy Lormand en est le président.

UN DÉJÀ LONG PARCOURS

Le n° 50 de la Gazette sortira le 5 janvier prochain. Il s'agira en fait du numéro... 74 ! Cette étrange façon de compter n'est que l'un des avatars de l'histoire de notre journal, qui fêtera très prochainement ses 20 ans. A l'occasion du 40ème anniversaire de l'UPPTT, regard sur celle qui est par excellence notre trait... d'Union.



PREMIÈRE PÉRIODE :
N° 1 A 18
(janvier 1974-avril 1978)

C'est en janvier 1974 qu'est paru le numéro 1 de la "Gazette des Postiers Philatélistes". Ce bulletin trimestriel "d'information et de documentation", de format 145 x 205 mm, comporte dans ce premier numéro 16 pages, démunies de toute illustration, sous couverture cartonnée jaune-beige. L'abonnement annuel est fixé à 5 francs.

On y trouve la composition du bureau de l'association (président : René Gayoux ; vices-présidents : Jean-François Gleizes et Pierre Souchon ; secrétaire : Daniel Chopineau ; trésorier : Michel Liflard), le début de deux articles, l'un sur les flammes d'oblitération illustrées et ordinaires par Pierre Souchon, l'autre sur "nos services ambulants de 1925 à nos jours" par Jean Gautier, une chronique bibliophile par Jean-François Gleizes, quelques communiqués sur des groupes et le service des échanges, et quatre petites annonces.

Les dix-sept numéros qui vont suivre, tous placés sous la direction de Jean-François Gleizes, vont comporter des articles d'une très grande qualité, à l'image de cette étude de Bernard Lefèvre sur l'automation, étalée sur sept numéros et qui occupera à elle seule 34 pages de la Gazette ! Pierre Souchon, avec sa chronique sur les flammes, présente dans treize numéros, et Jean Gautier, avec divers articles sur les ambulants dans neuf numéros, sont les deux auteurs les plus prolifiques durant cette première époque de la

LA "GAZETTE"



Novembre-Décembre 1979

N° 24

Gazette. La signature de Christian Bordet, quant à elle, apparaîtra dans le numéro 13, avec une chronique régulière sur les Terres Australes et Antarctiques Françaises (TAAF).

Outre ces différents articles de fond, la Gazette comporte une multitude d'informations pratiques : les convocations et pouvoirs pour les assemblées générales, les bulletins de commande des services marco-

philie et nouveautés, les offres d'abonnement ou de catalogues (ainsi le trésorier Michel Liflard propose-t-il dans le n° 12 l'abonnement au Monde des Philatélistes à ... 34 francs pour l'année !), etc... La Gazette comporte également, de façon systématique, une page de publicité en faveur des éditions Image et Document, et à partir du n° 6 une deuxième page de publicité en faveur des pochettes Hawid.

Côté illustrations, c'est dans le numéro 5 qu'apparaissent les premières reproductions de timbres (le 25 centimes Cérès dans un article de Jean-Paul Lefièvre) ; il s'agit en fait plus de dessins que de reproductions. Il faudra attendre le numéro 14 (avril 1977) pour voir de réelles reproductions de plis (six enveloppes des TAAF, dans la chronique de Christian Bordet), et le numéro 17 (janvier 1978) pour les premières photos (trois photos sur l'exposition du 30ème anniversaire, à Bordeaux).

Au long de ces quatre ans et demi, la couverture arborera toujours le même dessin, mais sous des couleurs différentes (vert, rose, bleu, rouge, etc...). La pagination varie au fil des numéros (trois numéros à 16 pages, quinze à 20 pages). Quant au système d'expédition de la Gazette aux abonnés, il apparaît très complexe : impression des textes à Paris, réalisation de la couverture à Bordeaux, confection des étiquettes-adresse à Toulouse, et centralisation au bureau de poste de Pantin principal avec expédition par Philippe Bauban et Simonne Vergnaud. Le numéro 15 demeure témoin de cette complexité, puisque les vingt pages du texte sont encartées, mais non agrafées, dans la couverture, "un incident ayant affecté l'acheminement des couvertures".

Avec le numéro 18 s'achève la direction de la Gazette par Jean-François Gleizes. Celui-ci y annonce dans son éditorial qu'en raison de son éloignement de Paris, il cède sa place à un comité de lecture composé de Mme Vergnaud (secrétaire générale adjointe), MM. Chopineau (secrétaire général), Dalloz (nouveautés), Olivé (échanges), Véziers (marchandise), et dirigé par Christian Bordet.

DEUXIÈME PÉRIODE :

N° 19 A 24

(juillet 1978 à octobre 1979)

Si le format ne change pas, Christian Bordet apporte quelques innovations importantes à la Gazette.

Tout d'abord, la couverture. Elle sera dorénavant blanche, avec titre en lettres rouges, et agrémentée d'un document fourni par le Musée postal ("le messager lacédémonien" dans le n° 20, par exemple, ou une "tour Chappe" dans le n° 23).

La pagination continue de varier au fil des numéros, allant de 16 pages

pour le n° 19 à 32 pages au n° 21. Suite au changement de nom de notre association, le n° 24 ne porte plus le titre "La Gazette des Postiers Philatélistes", mais simplement "La Gazette". Toutefois, la page de garde prolonge ce titre : "La Gazette de l'Union des Philatélistes des PTT", qui est assorti pour la première fois d'un logo (un téléphone devant une boîte aux lettres).

Du point de vue articles, un souffle nouveau semble animer notre journal, avec l'apparition de nouvelles signatures : Jean-Marie Gibiat (article sur les TAAF, n° 19), Pierre Fallot (trois articles dans le n° 20, six pages sur les marques de retour à l'envoyeur dans le n° 21), André Rossi (les épreuves d'artiste de Côte d'Ivoire, n° 23), Gilles Cressent (les Sabines, n° 23).

Le n° 22 comporte pour la première fois un supplément encarté (de couleur verte) : les bons de commande à certains souvenirs. Ces bons étaient jusqu'alors imprimés dans la Gazette elle-même, ce qui obligeait à la découper.

Le numéro 24 reproduit l'adieu de Philippe Bauban aux lecteurs de la Gazette. En effet, "le projet de routage est bien avancé et doit être mis en place pour 1980".

TROISIÈME PÉRIODE :
N° 1 A 14
(janvier 1980 à avril 1983)

Nouveau titre, nouveau format, nouveau contenu : cela entraîne le redémarrage au numéro 1 de notre journal, désormais réalisé en commun avec les "Cheminots Philatélistes" sous le nom de "Gazette Philatélique".

La Gazette a désormais le format 166 x 240 mm, sous couverture blanche et lettres rouges. Elle oscille au fil de ces quinze numéros entre 20 et 32 pages. La couverture présente des illustrations variées, allant du simple logo des deux associations au pli ancien, en passant par la carte postale et la reproduction de timbres à date. Le prix est passé de 5 à 6 francs et sera de 7 francs à compter du numéro 8. Avec le numéro 3, la Gazette abandonne son imprimeur initial, La Ruche Ouvrière, à cause d'un incendie, pour avoir recours aux services de Robin et Mareuge, rue de Gènes à Paris : les caractères ont une présentation plus moderne.

Le contenu a subi de profonds



changements. Tout d'abord apparaît un sommaire, de construction très proche de ce qui existe aujourd'hui. L'on a ensuite la composition des bureaux nationaux des deux associations, et des pages consacrées aux informations spécifiques à chacune d'elles. Deux chroniques régulières demeurent : les flammes par Pierre Souchon (jusqu'au n° 9), et celle des TAAF par Christian Bordet, présente dans tous les numéros.

Fait son apparition une rubrique "nouveau-tés". Tout d'abord anonyme, elle est signée Jean Dugnet au numéro 4, puis Edmond Quentin à partir du numéro 5. Reproductions à l'appui, elle donne la liste de tous les timbres émis en France, à Andorre et Monaco et dans les Territoires d'Outre-Mer, ainsi que les émissions du monde entier sur le thème ferroviaire.

Le numéro 8 annonce la création d'une section cartophilie à l'UPPTT, confiée à Michel Bablot. Celui-ci se met au travail rapidement, fournissant à la Gazette un "calendrier des cartophiles" dès le numéro 9, et deux articles sur la collection des cartes postales (n° 10 et 13). La rubrique "cartophilie" reviendra régulièrement dans la Gazette. A noter dans le numéro 12 une étude complète sur les cartes postales du Père Noël, signée Jean-François Logette.

Pour le reste, on peut regretter que l'ardeur des adhérents des deux associations à fournir de la matière pour leur journal n'ait pas été décuplée par leur collaboration. Car

nombre d'articles parus à cette époque ont une origine extérieure : 9 pages sur "La Poste d'Andorre" par Richard Martin (traduit du catalan par les membres de la société Philandorre !) dans le n° 2 ; "Atlantique Sud" dans le n° 3, article extrait de... "L'Illustration" du 31 mai 1930 (!) ; "Napoléon et l'Andorre", dans les n° 12 et 13, par "M. Descheemaeker, avec l'aimable autorisation de Philandorre". A noter aussi des pages régulières sur l'actualité du musée postal de Riquewihr (n° 3, 5, 6, 10, 12 et 14)...

Dans le compte-rendu de l'assemblée générale de l'UPPTT de 1982, paru au n° 10, André Bablot, trésorier général, écrit : "Les coûts de la Gazette doivent en être réduits. Le recours à la publicité n'est pas exclu" (celle-ci, il est vrai, a disparu depuis le n° 2 de la nouvelle série). En réponse, Christian Bordet indique qu'il "lancera dans le courant du mois de mars (1982) l'opération K-Way : des plis seront expédiés à partir d'un voilier polaire". C'est le début d'une grande aventure, dont les séquences émailleront l'histoire de l'Union pendant plusieurs années... !

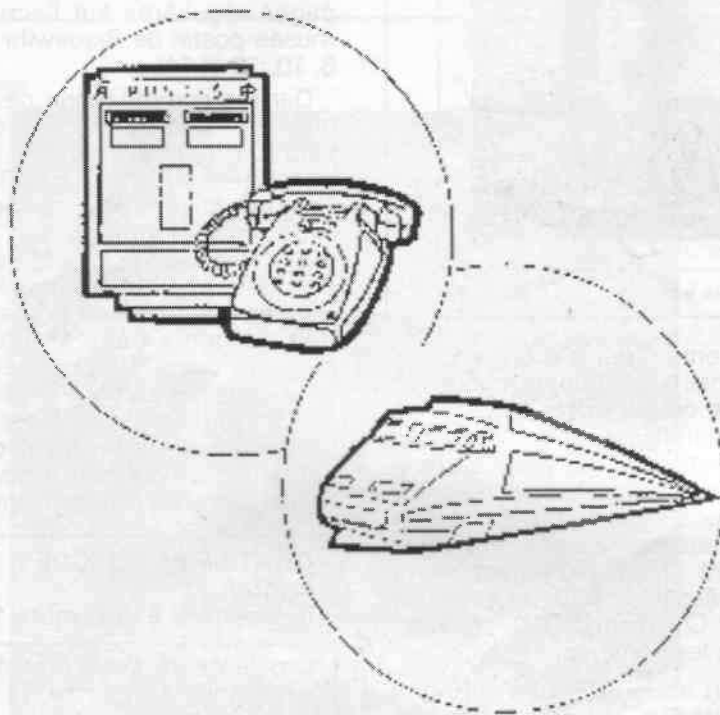
QUATRIÈME PÉRIODE :
N° 15 A 32
(juillet 1983 à décembre 1987)

Dès le début de la présidence de Jean-François Logette, la Gazette change de format : elle passe au 21 x 29,7 cm. Son imprimeur est désormais la société LTP à Bergerac, qui sera remplacée par la société Inter Point Graphic à Saint-Ouen à partir du numéro 23 (juillet 1985). Le prix passe de 7 à 9 francs pour les numéros 15 et 16, atteint 11 francs avec le numéro 17, 12 francs avec le numéro 21 (en 1985), puis 15 francs au numéro 30 (avril 1987).

La Gazette adopte désormais la couleur en couverture, où l'on peut voir la très belle reproduction de timbres ou d'autres documents (photo du TGV postal dans le n° 19, par exemple). Cette couverture aura un encadrement orange vif, resté dans toutes les mémoires, du numéro 15 au numéro 29 (sauf le n° 19, bleu ciel). L'intérieur demeure en noir et blanc, sauf pour le numéro 15 qui comporte quatre pages de reproductions de timbres en couleurs, pour illustrer la rubrique "nouveau-tés".

Les informations relatives aux deux associations sont reportées en

Gazette philatélique



fin de journal, puis à partir du numéro 23 (juillet 1985) au centre de la revue, sur papier orange (mauve au n° 31), ce qui les distingue nettement du reste des articles et rubriques. A la rédaction de ces informations associatives pour l'Union, Gaston Sagot succède à Simonne Vergnaud à partir du numéro 24, Christian Bordet demeurant le maître d'œuvre de la Gazette.

Les nouveautés d'Edmond Quentin demeurent fidèles au rendez-vous ; elles seront reprises par Lucie Vaurabourg à compter du numéro 29 (janvier 1987). La chronique des TAAF de Christian Bordet persiste également, bénéficiant toujours d'au moins deux pages (six dans le n° 15), jusqu'à sa disparition au n° 29. Une nouvelle rubrique, la "philatélie ferroviaire", apparaît avec le numéro 16, et demeurera jusqu'au numéro 35, soit trois numéros après le départ des Cheminots : elle pré-

sente timbres et cachets du monde entier émis sur le thème ferroviaire.

Cette période de la Gazette voit aussi la publication d'une bande dessinée à suivre, pour les jeunes, dûe au talent de Philippe Caupenne, et qui paraîtra du numéro 27 au numéro 33. Cette bande dessinée a été reprise, en couleurs, par la brochure "Impressions" éditée par La Poste à la fin des années 80.

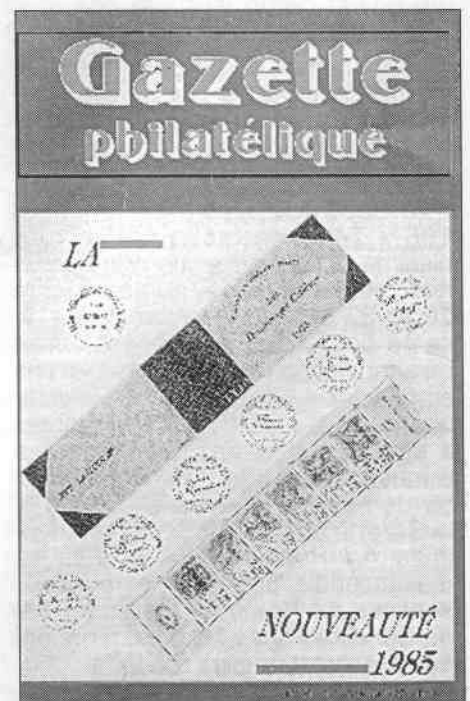
L'on note également à ce moment l'apparition de la signature d'HCL, qui signe quelques articles extrêmement caustiques. L'un d'eux lui vaudra une réponse sévère du directeur du Musée de la Poste, publiée au titre du droit de réponse dans le numéro 22 (avril 1985). On remarque aussi un essai d'internationalisation de notre journal par la publication en trois langues (français, anglais, allemand) de deux articles dans le numéro 15 et d'un article dans le numéro 16.

Au fil des numéros, la Gazette s'oriente de plus en plus vers des reportages variés sur les manifestations de nos associations. Le numéro 31 entame d'ailleurs la collaboration entre notre revue et un journaliste professionnel, qui signe sous le pseudonyme de Jean-Pierre Tolbiac, et donne à ses articles un ton beaucoup plus léger que celui des traditionnels compte-rendus. Jean-Pierre Tolbiac collaborera à la Gazette jusqu'au numéro 46.

A signaler enfin la parution d'un supplément au numéro 31, ou "tiré à part", en huit pages sous couverture couleur, qui reprend le reportage sur l'assemblée générale de Fréjus de l'Union. Ce supplément avait pour but de servir aux présidents de groupe dans leur publicité de l'association vis-à-vis des officiels.

CINQUIÈME PÉRIODE :
N° 33 A 42
(janvier 1988 à décembre 1990)

Ce numéro 33 marque "la rupture, après huit années de coopération, de confiance et d'amitié, avec les Cheminots Philatélistes, qui nous quittent pour des raisons financières". C'est ce qu'écrit Jean-François Logette dans son éditorial sur ce numéro, dont la couverture comporte la nouvelle calligraphie du titre (celle qui demeure à l'heure actuelle).



Gazette philatélique

ISSN 0293-4132



Spécial Assemblée générale
Fréjus 3-4 avril 1987

Supplément au n° 31
3ème trimestre 1987

Ce changement amène quelques modifications : la comptabilité de la Gazette est reprise à partir du numéro 36 par Michel Liflard, un directeur adjoint est nommé dès le numéro 33 en la personne de Raymond Geffroy, et Jean-François Logette devient directeur de la publication à compter du numéro 36.

Durant cette période, la Gazette va connaître quelques problèmes de parution puisque pour la première fois elle ne respecte plus sa régularité trimestrielle. Trois numéros seulement paraissent en 1988 et trois en 1990, contre quatre en 1989. La pagination subit les aléas de ces diffi-

cultés : 20 pages pour le n° 33 et... 8 pour le n° 40, en passant par 12 ou 16 selon le cas.

Les couvertures sont extrêmement variées, tant en couleurs (avec la présentation en "U" qui demeure toujours) qu'en thèmes (timbres, cartes postales, souvenirs philatéliques, affiche). Le prix reste fixe à 15 francs. La maquette intérieure est complètement renouvelée dans le numéro 34 (avril 1988) : changement de la page 4 consacrée au bureau national (s'y ajoutent les coordonnées de tous les présidents de groupe), changement de numérotation des pages, changement des nou-

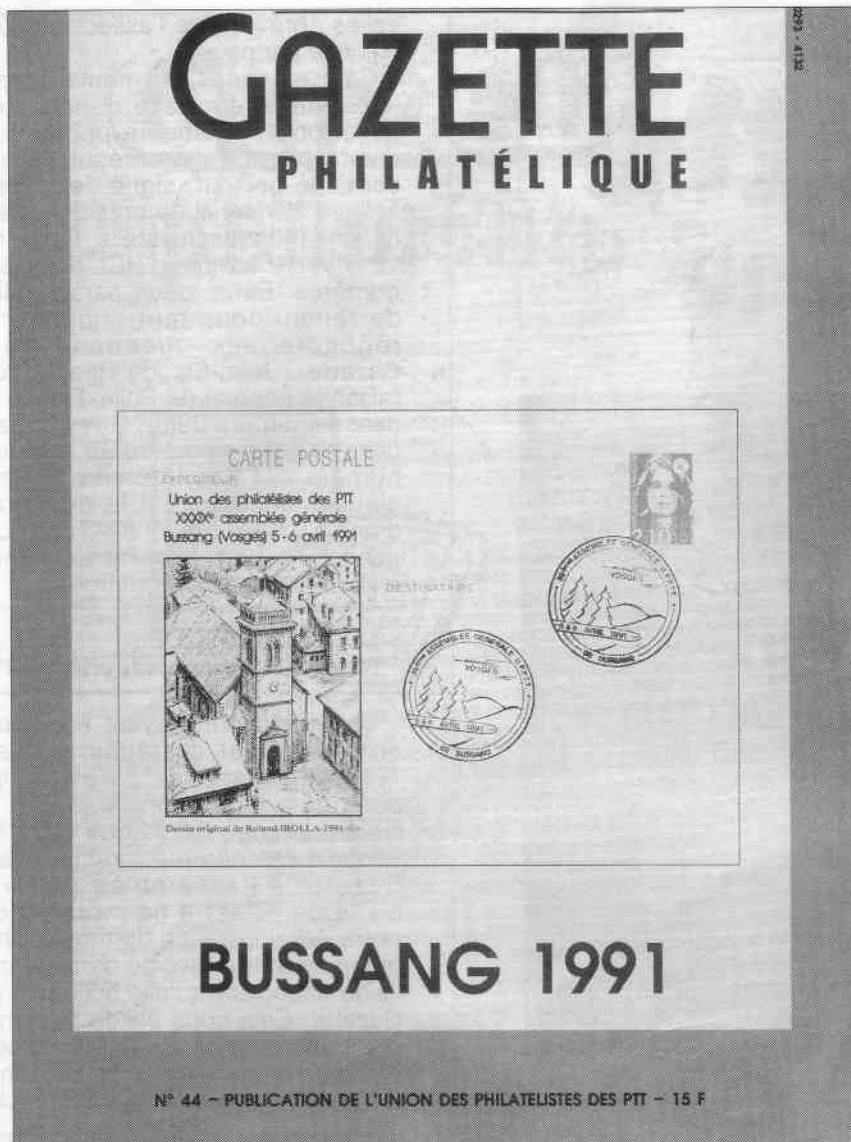
velles "brèves" de l'association (une colonne par page).

Côté rubriques, les nouveautés et la philatélie ferroviaire disparaissent, la cartophilie demeure présente, et d'autres rendez-vous réguliers naissent : le portrait, signé Jean-Pierre Tolbiac, l'éditorial du président général, une rubrique Juvatélie. On retrouve la verve terrible d'HCL dans deux numéros. Enfin, deux personnalités de renom nous font l'honneur de répondre aux questions de la Gazette : Jean-Claude Rauch, commissaire général de PhilexFrance 89, dans le numéro 39, et Guy Lormand, dans ce même numéro 39 et dans le numéro 41. Ces interviews prestigieuses annonceront le démarrage d'une nouvelle rubrique, "Trois questions à...", avec Jean-François Thivet en vedette dans le numéro 42.

SIXIÈME PÉRIODE : N° 43 A 49 (depuis février 1991)

Christian Bordet ayant été appelé au secrétariat de rédaction de la "Philatélie Française", il est remplacé pour la fabrication du journal par Gérard Miguel, tandis que votre serviteur a été nommé directeur de la Gazette à l'assemblée générale d'Oléron. C'est à ce moment que notre Administration de tutelle, changeant de statut, décide de supprimer l'aide financière qu'elle accordait à la Gazette. Cela nous oblige à changer d'imprimeur, et à revoir la maquette de façon à en diminuer sensiblement les coûts (suppression de la couleur





intérieure, grammage du papier réduit, etc...).

La Gazette a désormais seize pages dans tous ses numéros, et sort au cours de la première quinzaine des mois d'avril, juillet, octobre et janvier. Seul écart à cette règle : le n° 43, daté de février 91, est sorti fin mars, à cause des balbutiements d'un "premier numéro".

Cette Gazette nouvelle mouture met en place des rubriques permanentes : les mots croisés de Jean-Paul Lefièvre ; le portrait de femme philatéliste ; la page d'humour ; les "trois questions à". L'éditorial du président général alterne, un numéro sur deux, avec la mise à jour des coordonnées des présidents de groupe. Elle s'efforce de conjuguer des études de fond (depuis les routes postales au XVIIème siècle, jusqu'au télécourrier), en essayant de les

rendre accessibles à tous, avec l'actualité de l'Union.

Les 4 000 exemplaires trimestriels de la Gazette sont envoyés par René Barrière, qui a succédé à partir du numéro 42 à Claude Canda.

Les deux soucis des responsables de la Gazette sont toujours le maintien d'une régularité de parution et la recherche d'articles intéressants le plus grand nombre. En 73 numéros, les préoccupations des directeurs successifs n'ont pas changé. Quand un numéro vous parvient, le sommaire du numéro suivant est déjà prêt, et les articles en cours de rédaction. Avec toujours le but de satisfaire au maximum le lecteur.

La Gazette fêtera en janvier 1994 ses vingt ans. Souhaitons qu'un jour elle puisse à son tour célébrer son quarantième anniversaire !

François Mennessiez

BREVES

UN AMI DANS LE BESOIN

En juillet dernier, un incendie a détruit une partie de la maison de Raymond Nicolodi, à Tomblaine. Raymond a été durant deux ans notre responsable national des jeunes, et continue d'assurer de nombreuses activités au sein du groupe Lorraine. Dans cet incendie, il a perdu une partie de son mobilier, ainsi que ses albums de timbres et ses diverses collections. Ses collègues de la direction régionale de France Télécom ont établi une chaîne de solidarité à son égard. Des dons peuvent être transmis sur le CCP ouvert à "Assistance sociale", n° 280866 S, centre de Nancy. Préciser au dos du chèque "sinistre de Raymond Nicolodi". Il n'est pas trop tard pour aider notre ami !

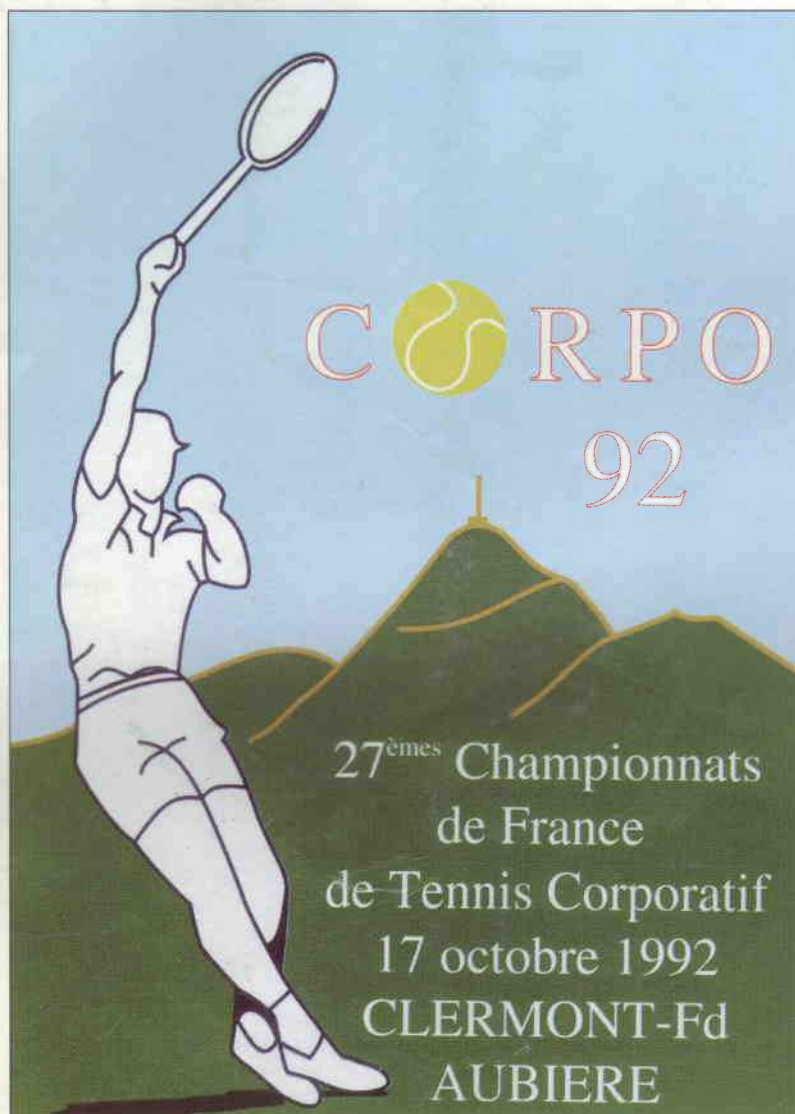
LA PERTE D'UN AMI...

M. Chanavat, du groupe Loire, nous a quittés brutalement, à l'âge de 68 ans. Lors des réunions du groupe, ses grandes connaissances lui permettaient d'effectuer des causeries, toujours passionnantes, sur des sujets très divers. Sa compétence et son dévouement étaient unanimement reconnus. Au congrès philatélique régional d'Ecotay l'Olme, en 1990, il avait remporté une médaille d'argent, et venait d'obtenir le premier prix de l'exposition de la Journée du Timbre de Sury-le-Comtal. Le groupe Loire de l'UPPTT se sent aujourd'hui orphelin, et n'oubliera pas tout ce que M. Chanavat lui a apporté. A son épouse, à ses trois enfants, nous présentons nos sentiments de sympathie attristés.

PLEUMEUR D'AU BOUT...

Pour le trentième anniversaire de la première transmission d'images France-USA par satellite, l'UPPTT Bretagne a organisé une exposition les 11 et 12 juillet au musée des télécommunications de Pleumeur-Bodou, avec mise en place d'un bureau temporaire. Une enveloppe et une carte illustrées revêtues du timbre à date grand format ont été éditées au prix de 15 F pièce. Commandes : Jean-Luc Riou, UPPTT Bretagne, La Poste, 22230 Illifaut.





Carte postale éditée par l'Union des philatélistes des PTT d'Auvergne
pour les 27^{èmes} championnats de France de tennis corporatif.

A commander à :
UPPTT Auvergne
BP 200 63006 Clermont Ferrand Cedex 1